

## Propositions pour une restitution de l'édifice et de son environnement

Françoise Villedieu, Nathalie André

### ▶ To cite this version:

Françoise Villedieu, Nathalie André. Propositions pour une restitution de l'édifice et de son environnement. Françoise Villedieu. Vigna Barberini III. La Cenatio rotunda, 9, Ecole française de Rome; Parco Archeologico del Colosseo, pp.341-370, 2021, Roma Antica, 978-2-7283-1504-8. hal-03504165

HAL Id: hal-03504165

https://hal.science/hal-03504165

Submitted on 10 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ROMA ANTICA

# LA VIGNA BARBERINI III LA CENATIO ROTUNDA

sous la direction de Françoise VILLEDIEU

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME PARCO ARCHEOLOGICO DEL COLOSSEO 2021 La Vigna Barberini, III. La *cenatio rotunda /* sous la direction de Françoise Villedieu Rome: École française de Rome; Parco archeologico del Colosseo, 2021 (Roma antica, ISSN 1120-8597; 9) ISBN 978-2-7283-1504-8 (br.)

- 1. Rome (Italie) -- Vigna Barberini
- 2. Rome (Italie) -- Monte Palatino
- 3. Fouilles archéologiques -- Rome (Italie)
- I. Villedieu, Françoise

CIP - Bibliothèque de l'École française de Rome



© - École française de Rome – 2021 ISBN 978-2-7283-1504-8

### VII. PROPOSITIONS POUR UNE RESTITUTION DE L'ÉDIFICE ET DE SON ENVIRONNEMENT

par Françoise VILLEDIEU et Nathalie André

Comme toutes les autres études relatives au passé, la restauration architecturale a pour idéal de ressusciter le réel, mais doit se contenter, pour but pratique et suffisant, d'atteindre le vraisemblable. Dans tous les cas, la méthode est la même : elle consiste à recueillir les documents; à les classer, à les clarifier, à les mettre en œuvre enfin, de telle manière que le résultat concorde avec la totalité des renseignements fournis et dûment contrôlés. Mais, comme il est impossible que, même dans les cas les plus favorables, la somme des faits inclus dans les documents matériels ou écrits soit rigoureusement équivalente au total des détails nécessaires pour achever la restitution intégrale, force sera toujours de combler les lacunes par un recours à l'hypothèse, c'est-à-dire à l'imagination « maîtresse d'erreur ».

Des Anges - Seure 1932, p. 10.

### 1. L'environnement naturel et bâti

Il n'est pas aisé de replacer le bâtiment au sein du paysage tel qu'il se présentait à l'époque où régnait Néron. Aujourd'hui, modifié et masqué par les interventions flaviennes, le relief originel doit être restitué sur la base d'observations partielles. Les tentatives que nous avons faites à plusieurs reprises au fil des recherches illustrent clairement cette difficulté<sup>1</sup>. Les couches géologiques mises au jour dans l'angle sud-ouest du site au cours des fouilles menées de 1985 à 1998 avaient permis de localiser une extension du plateau supérieur de la colline dans ce secteur. Dans le même espace, en progressant vers le nord et l'est, on percevait que le plateau s'inclinait très légèrement vers le nord, tandis qu'il s'interrompait sur une ligne de rupture de pente franche vers l'est.

Sur cette base, en croisant les données de la fouille avec les observations faites en étudiant les soutènements occidentaux, où la hauteur du bâti s'élève graduellement pour compenser l'inclinaison du terrain, nous avions restitué une croupe qui se développait en direction de l'angle nord-ouest de la terrasse, en dominant et délimitant à l'ouest la dépression occupée par le clivus Palatinus et, à l'est, les pentes de la colline2. Les résultats de carottages géologiques publiés en 2007 par Antonia Arnoldus-Huyzenveld nous ont conduits à réexaminer les caractéristiques des soutènements orientaux de la terrasse et à restituer, sur cette base, une seconde croupe se développant en direction de l'angle nord-est de la terrasse et encadrant la cuvette au bas de laquelle a été logée la cenatio rotunda (fig. 292)3. Aujourd'hui, cette image doit être à nouveau corrigée. La hauteur du

mais elle a livré ces informations beaucoup trop tard pour que nous puissions les intégrer, notre contribution ayant déjà été confiée à l'éditeur. Notre collègue a redonné la même carte dans un article que l'on trouve en ligne : http://archeopalatino.uniroma1.it/it/content/geomorfologia.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Villedieu 2019, p. 26-27; 2020, p. 29-32.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Villedieu 2007, fig. 45.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Antonia Arnoldus-Huyzenveld a publié les résultats de ces carottages dans l'ouvrage où nous présentons la restitution précédente (Arnoldus-Huyzenveld 2007, fig. 460, p. 399),



Fig. 292 – Restitution de l'orographie sur laquelle apparaissent les contours de la terrasse flavienne et le plan de la *cenatio rotunda* élaboré à partir des données recueillies en 2009 et 2010 (auteur J. Schodet, 2010).

soubassement de la *cenatio rotunda* impose d'accentuer notablement la pente, la base de l'édifice néronien se trouvant à une altitude voisine de 23 m, soit environ 6 m plus bas que là où nous l'avions replacée à la suite de la campagne de 2009. Par ailleurs, les fouilles des «Terme di Elagabalo» révèlent que la première croupe se prolongeait au-delà de la limite que nous avions fixée<sup>4</sup>. De fait, la voie – probablement le *vicus Curiarum*<sup>5</sup> – qui, de la vallée dite du Colisée, conduisait à la zone du Forum, semble avoir contourné cet obstacle, avant 64. Sur la base de ces observations, nous proposons une nouvelle restitution de la

morphologie du terrain avant que celui-ci ne fut remodelé par la construction de la terrasse (fig. 293)<sup>6</sup>. Les deux croupes encadraient donc une cuvette dont nous avions repéré le bord supérieur dans le secteur A du chantier, où une forte pente succède au plateau. En direction opposée, vers le nord-est, au-delà de la Vigna Barberini, les observations faites sur les chantiers de la Sapienza Université de Rome démontrent que le terrain s'inclinait fortement pour rejoindre le fond de la vallée où l'on érigea plus tard le Colisée<sup>7</sup>.

C'est donc dans ce paysage, probablement déjà un peu retouché au cours des travaux

<sup>4</sup> Des couches géologiques dégagées en plusieurs points dont l'un se situe à 25,83 m d'altitude, ainsi que les restes de l'époque archaïques mis au jour dans la salle 10 ont permis d'entrevoir la morphologie originelle du terrain: Saguì 2009, p. 237-238; Quondam 2011; Saguì – Cante – Quondam 2014, p. 117; Saguì – Cante 2015, p. 39, fig. 3 et fig. 32.

<sup>5</sup> Panella 2006, p. 271; Coarelli 2012, p. 31 et 105; Panella 2014a, p. 163-164. Description de la formation et des transformations progressives de cette voie : Panella – Zeggio 2004, p. 68.

<sup>6</sup> La restitution du réseau viaire se fonde sur les données publiées par l'équipe de la Sapienza Université de Rome (Panella – Zeggio – Ferrandes 2014, fig. 7) et par C. Cecamore (Cecamore 2002), pl. II. Par ailleurs, nous avons utilisé des données recueillies par le biais de carottages effectués par la Surintendance, grâce auxquels le niveau du sol naturel a pu être établi en quelques points du site non touchés par les fouilles: https://www.researchgate.net/publication/255711348\_Assetto\_geologico\_e\_idrogeologico\_del\_Colle\_Palatino\_-\_Valutazione\_delle\_pericolosita\_geologiche: rapport publié en ligne en 2013.

<sup>7</sup> Panella – Zeggio 2004, p. 67; Panella 2013b, p. 18 (les premières traces d'occupation au voisinage de l'arc de Constantin ont été repérées à la cote 9,50 m); Panella 2014, p. 164; Ferrandes 2014, fig. 22-23, 29-31.

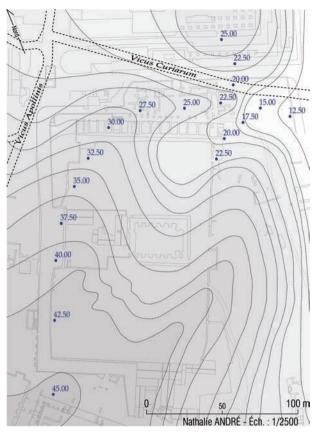


Fig. 293 – Nouvelle proposition pour la restitution de l'orographie du site.

menés sous le règne de Néron après 64, qu'il faut replacer la *cenatio rotunda*.

Ouel était son environnement bâti? Nous avons tenté de le retracer à grands traits dans la partie de ce volume consacrée à la stratigraphie. Les fouilles de la Vigna Barberini fournissent deux indices. D'une part, un réexamen de certains murs dégagés superficiellement par Yvon Thébert et Henri Broise nous encourage à v reconnaître des réalisations néroniennes (fig. 6). Rappelons que, selon nos collègues, les principales structures concernées, mises au jour en marge du secteur D 2 et dans le secteur D 3, devraient définir trois côtés d'une cour<sup>8</sup>. Peu distantes de la *cenatio rotunda*, elles pourraient appartenir à un corps de bâtiment dressé sur le flanc oriental de la seconde croupe décrite ci-dessus. En dépit de la distance qui les sépare, on est tenté de rapprocher les deux niches rectangulaires, dégagées sur le tronçon nord du mur le plus long (secteur D 3), de la niche en hémicycle mise au jour plus au sud par la même équipe en enlevant les remblais contemporains de la création de la terrasse flavienne (secteur D 1). Notons par ailleurs, un peu plus bas dans la pente, la présence d'aménagements liés à une utilisation de l'eau courante que signale Maria Antonietta Tomei dans sa contribution9. Ces quelques témoignages ne permettent pas de comprendre comment avait été traitée cette pente de la colline, mais l'on est tenté d'établir un parallèle avec le nymphée du Claudianum. Certes, les solutions architecturales sont absolument différentes, mais la présence de jeux d'eau pourrait apparenter les deux sites.

Dans le secteur D 3, derrière le principal alignement nord-sud, formé par les murs U.S. 2389-2390 et 242510, sont présents des remblais qui suggèrent l'existence d'un petit terrassement et. dans ces remblais, a été aménagée une galerie U.S. 2392 qui prend appui contre 2390 et 2425. D'abord perpendiculaire à ces murs, elle change ensuite de direction pour s'orienter légèrement vers le sud-ouest. Coupée dans un premier temps par le mur flavien U.S. 2057, la galerie a ensuite été partiellement détruite par l'un des piliers du mur sévérien U.S. 2000. Un peu plus loin elle bute sur une fondation du complexe sévérien, qui l'a amputée et définitivement condamnée. Seul l'un des murs qui la délimite (sur le côté sud du premier tronçon) a été dégagé sur son épaisseur, faisant apparaître des empreintes de coffrage sur la face externe. On observe toutefois que si la galerie U.S. 2392 est introduite après la construction des murs U.S. 2390 et 2425, sa réalisation avait apparemment été prévue ou a été rendue possible par l'existence de la porte qui sépare ces deux éléments et lui garantit un accès à partir de la cour. L'un des murs de la galerie est aligné sur l'encadrement oriental de la baie, tandis que l'autre se situe au-delà, la porte étant plus étroite. La présence de cette

informations utilisées ici proviennent des rapports de fouille non publiés.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Broise – Thébert 1996, p. 447.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> M.A. Tomei, p. 386 et fig. 319.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Broise - Thébert 1995, p. 484-485. Pour partie, les

dernière prouve que les deux éléments fonctionnent en même temps et cela nous semble fragiliser le raisonnement de nos collègues qui considéraient cet aménagement comme un dispositif lié à la réalisation du chantier flavien, dans le cadre duquel je ne saisis pas quel pourrait avoir été son rôle11. Peut-on v voir un couloir de service reliant des secteurs différents d'un même ensemble, antérieur à la terrasse? Cet aménagement avait été clairement exploré avant que ne commencent nos fouilles: en témoigne le creusement pratiqué dans la fondation 2057. Contraints par les consignes de sécurité Yvon Thébert et Henri Broise n'ont repris que superficiellement son dégagement et, en conséquence, les informations disponibles sur l'aspect originel des parements, sur la présence d'un éventuel revêtement, manquent actuellement, ce qui nous prive de données qui seraient utiles pour en définir la fonction.

Le changement d'orientation que subit la galerie U.S. 2392 suggère qu'elle mettait en relation des corps de bâtiment disposés sur des axes différents. Le second tronçon allait-il rejoindre la domus augustéenne remise au jour dans le secteur méridional de la Vigna Barberini? La question ne sera probablement jamais réglée grâce aux fouilles, car entre les deux ensembles se trouve l'ample massif de fondation du temple sévérien. Quoi qu'il en soit, la domus fait partie de l'environnement bâti de la cenatio rotunda, car elle semble être restée en usage jusqu'à la fin du règne de Néron. À plusieurs reprises dans le passé, tant Jean-Paul Morel, qui avait dégagé son péristyle, que moi-même, avons suggéré que cette riche demeure, bâtie dans les années 30 av. J.-C., avait peut-être été intégrée à la résidence de Néron<sup>12</sup>. Cette hypothèse sort renforcée à la lumière des découvertes récentes. Il n'en demeure pas moins difficile de définir les détails de l'aménagement des pentes qui encadraient la cenatio rotunda car la moitié nord de la terrasse n'a été que très peu explorée. L'extension de la *domus* d'époque augustéenne n'est pas connue et seule une de ses limites se dessine à l'ouest. Au-delà, sont attestés des restes de l'époque républicaine.

Si, à partir du mur qui délimite la *domus*, on trace une ligne qui le prolonge vers le nord. on observe qu'elle rejoint un mur en moellons de basalte antérieur à la construction des soutènements nord, mais qui a été conservé et qui marque une césure au sein de ces derniers (fig. 6)13. La distance entre les deux est importante et le mur de basalte n'apparaît qu'en coupe, ce qui ne permet pas de déterminer précisément son orientation : les deux éléments n'ont vraisemblablement aucun lien l'un avec l'autre, mais cette ligne pourrait avoir un sens. En effet, à l'ouest du mur de basalte. les soutènements flaviens sont formés par plusieurs alignements parallèles qui créent une structure solide. À l'est, en revanche, bien que le dénivelé ait été plus important, les constructeurs se sont limités à réaliser une seule série de travées qui habille le front nord de la terrasse. Ouelques détails de la construction permettent de penser que derrière ce second secteur des soutènements ont été laissées en place des constructions antérieures conservées en élévation. La partie de ces édifices qui occupait l'emplacement des soutènements a certainement été abattue et cela doit les avoir fragilisés. C'est ainsi que nous expliquons les empreintes d'étais observés dans le mur du fond des soutènements datant de l'époque flavienne, dans plusieurs travées proches de la cenatio rotunda. Elles appartiennent principalement à des madriers de grande taille qui étaient inclinés vers le nord et qui traversaient entièrement le mur flavien. Dans le secteur correspondant à ces travées, il est donc possible de localiser des constructions pré-flaviennes et donc éventuellement néroniennes, et on supposera que d'autres pouvaient être présentes entre cet espace et le mur de moellons de basalte.

Les fouilles réalisées depuis 2009 apportent également un témoignage de la présence de constructions contemporaines de la *cenatio* 

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Broise - Thébert 1996, p. 446-447 et 1997, p. 437-439.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir *supra*, p. 12-13 et 17-18.

 $<sup>^{13}</sup>$  Dans le secteur méridional du site, là où les fouilles l'ont dégagé, contre le mur qui ferme la domus vient s'ados-

ser, à l'intérieur du bâtiment, un autre mur qui est fait lui aussi de moellons de basalte : Villedieu 2007, pl. IV, fig. 2, mur  $n^{\circ}$  20

rotunda, situées apparemment à proximité, et cela par le biais des remblais employés pour colmater son soubassement. En effet, dans l'espace central délimité par le mur B, le colmatage a été obtenu au moyen de gravats produits par la démolition de maçonneries en tous points semblables à celles de l'édifice mis au jour<sup>14</sup>. L'élévation de l'édifice ne peut avoir produit une telle quantité de débris de maçonneries et il faut donc supposer que ceux-ci provenaient d'autres bâtiments contemporains, dont des parties devaient se dresser à l'emplacement des soutènements ou bien au-dessus du niveau de la nouvelle terrasse.

Sur la base de ces divers indices, nous proposons de localiser un corps de la résidence de Néron sur les pentes de la colline et nous pensons qu'il était vraisemblablement lié aux aménagements de la pente orientale décrits plus haut, ainsi qu'à la cenatio rotunda, dans ce dernier cas selon un schéma que l'on trouve parfois sur des peintures<sup>15</sup>. Sur plusieurs des exemples de ces dernières réunis par Mathilde Carrive, il est fréquent que les édifices apparentés à celui de la Vigna Barberini soient associés à des corps de construction rectilignes. Nous imaginons que c'est à partir d'une aile de ce type que l'on pouvait accéder à la salle à manger. Il est encore trop tôt pour proposer de reconnaître dans les structures mises au jour sur la limite la plus méridionale de la fouille un reste de ce bâtiment : les maçonneries en question n'ont pu être suffisamment dégagées et leur examen est resté trop superficiel (murs n° 25-27, pl. IV).

Jusqu'où s'étendait cette aile du palais vers l'ouest? Au-delà de la limite correspondant aux deux murs décrits ci-dessus, dont l'un fixe l'extension de la *domus* augustéenne dans cette direction et l'autre semble définir une partition de l'espace, les fouilles n'ont pas livré de traces de constructions néroniennes (voir les fig. 2 et 6). Il est vrai qu'elles n'ont touché

cette partie du site qu'en deux points, dans le cadre du sondage F16, au sud, et dans un très petit sondage effectué par l'équipe du secteur A dans l'une des salles des soutènements occidentaux<sup>17</sup>. Dans les deux cas les quelques restes de constructions entrevus (non en place dans le deuxième) appartiennent à l'époque républicaine. Pourtant, il semble que la limite de la parcelle ait été déplacée à la suite de l'incendie de 64 : la fondation de la facade occidentale de la terrasse flavienne reprend, croyons-nous, un alignement néronien. Notons toutefois que cet élément n'a pas été examiné directement au cours de nos recherches, car il se situe hors des limites de la Vigna Barberini, approximativement sur le tracé du mur qui borde à l'ouest la Via di San Bonaventura. Le tracé a été restitué par nos soins à partir d'une fondation située sous l'arc de Titus et de celle que Giacomo Boni a vue lorsqu'il a fouillé les restes de l'arc dit de Domitien<sup>18</sup>.

Peut-on imaginer que l'espace compris entre cette fondation et l'alignement oblique, que paraissent dessiner les quelques indices relevés, est resté libre de constructions avant l'intervention flavienne? La situation observée dans le secteur des «Terme di Elagabalo » encourage à le penser, car là aussi les fouilles n'ont pas remis au jour d'aménagements néroniens derrière le portique établi le long de la rue<sup>19</sup>. Les deux espaces, qui pouvaient communiquer, étaient peut-être occupés par des jardins.

Au-delà du *vicus Curiarum*, se dressait le vestibule-atrium, dont l'emprise au sol a été restituée par plusieurs chercheurs dont nous reprenons les conclusions<sup>20</sup>. Les modèles tri-dimensionnels le représentent encadré de portiques et occupé en son centre par le Colosse. Du haut de la *cenatio rotunda* on devait jouir d'un excellent point de vue sur ce « géant » et les deux éléments, approximativement de hauteur similaire, ont dû paraître dialoguer durant le temps fort court de leur cohabitation.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir *supra*, p. 25-27.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir l'étude de M. Carrive p. 307-318.

<sup>16</sup> Pergola et. al. 1995, p. 493-494.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Villedieu 2007, p. 65.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Toutes ces données et nos raisonnements ont été exposés dans Villedieu 2007, p. 101-108.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Saguì 2013, p. 138; Saguì - Cante 2015, p. 41: «lo

scavo ha dimostrato che la nostra area non fu investita dalfervore edilizio seguito all'incendio del 64 e la monumentale via porticata fece evidentemente soltanto da schermo ad uno spazio inedificato». Mêmes espaces vides derrière une partie des portiques bordant la Via Sacra: Ippoliti 2019, p. 117.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Fondamentale sur ce sujet l'étude de Medri 1996, p. 172-180. Voir également Fabiani – Fraioli 2010.

En fond de vallée et sur les premières pentes de la *Velia* et du Palatin, un aménagement en terrasses, des remblaiements et des constructions associées à ces opérations réalisées après l'incendie de 64 ont été analysés par l'équipe de la Sapienza Université de Rome<sup>21</sup>.

La forme du relief et la présence du vestibule, au nord, suggèrent de localiser le «front» du soubassement de la *cenatio rotunda* du même côté. On découvrait celle-ci à partir des axes de circulation situés dans le voisinage. Cette disposition justifie la localisation des installations techniques dans la partie postérieure. La position du mécanisme paraît due à la nécessité de le placer entre deux arcs ce qui excluait l'axe sud-nord du bâtiment qui coïncide avec celui des arcs n° 4 et 11. Elle pourrait aussi avoir été dictée par l'organisation de l'alimentation en eau de la *machina*<sup>22</sup>.

Un autre aspect de la question concerne l'évacuation de l'eau employée pour assurer la rotation du plancher de la salle de banquet<sup>23</sup>. Sur ce point, il faut considérer deux options possibles: l'eau était peut-être simplement évacuée et convoyée dans un égout, ou bien elle était réutilisée dans le voisinage. Dans le premier cas, son cheminement ne peut s'être fait vers le nord, dans l'axe de la cenatio, car aucun collecteur de cette période n'a été identifié dans les fouilles des «Terme di Elagabalo». Dans la ruelle qui longe ce bâtiment, à l'est, se trouve un grand collecteur mis au jour par l'équipe qu'a dirigée Clementina Panella; son emplacement aurait pu convenir pour évacuer l'eau ayant servi à faire fonctionner la machina, mais l'enquête menée par nos collègues n'a pas identifié de phase néronienne au sein de cet aménagement, créé à l'époque flavienne et fortement remanié par la suite<sup>24</sup>. Cette piste devant être abandonnée, si l'on reste dans l'hypothèse d'une évacuation de l'eau par le biais d'un égout, il faut imaginer que le conduit suivait une direction ouest-est, en traversant un espace qui n'a pas été exploré

et où on ne trouve, à l'heure actuelle, aucun indice en faveur de cette solution.

Sachant que l'eau employée pour animer le mécanisme n'était certainement pas souillée à l'issue de son passage sur la roue, il faut sérieusement considérer l'idée qu'elle puisse avoir été redirigée vers d'autres aménagements qui en avaient l'usage. Compte tenu de sa proximité, le candidat favori en ce sens est le stagnum, mais on peut également penser à des fontaines. Pour cela, l'eau aurait dû être convoyée par le biais de tuyaux. Dans cette hypothèse, il faut apparemment exclure la candidature des fistulae remises au jour par les fouilles de la Sapienza Université de Rome dans le secteur des Curiae veteres, qui sembleraient dater du principat de Claude plutôt que des années 54-6425. En revanche il faut peutêtre penser ici aussi à un itinéraire ouest-est traversant des espaces encore inexplorés.

# 2. L'ÉDIFICE NÉRONIEN : INTERPRÉTATIONS ET HYPOTHÈSES

L'analyse des vestiges inspire plusieurs remarques. Il convient tout d'abord de rappeler l'indigence de certaines des données disponibles, une circonstance qui va lourdement conditionner les interprétations et les hypothèses que l'on tente d'avancer ci-dessous, ainsi que dans d'autres parties de cet ouvrage. Une telle situation, ordinaire en archéologie, est aggravée ici par les attributs exceptionnels de la réalisation, qui apparaît actuellement comme un unicum. Le recours aux confrontations et aux parallèles, qui sous-tendent bien des raisonnements dans notre discipline, n'est que rarement praticable dans ce cas, du moins pour le soubassement. La seule issue possible est de poursuivre les recherches sur le terrain, mais cette voie elle-même est parfois barrée par la présence de structures postérieures, comme les fondations et les égouts sévériens qui bornent l'aire de fouille au nord et à l'est. Le sens à donner aux décrochements observés

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ferrandes 2006, p. 40-43; Panella 2013c, p. 82-85; Ferrandes 2014, p. 190-197; Pardini 2016, p. 129-130.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Voir l'article de M. et D. Gabay, p. 323-325.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Sur le recours à la force hydraulique, voir *infra*, p. 347.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ferrandes 2006, p. 46, fig. 8; Saguì – Cante – Quondam 2014, fig. 2; Brienza 2019, fig. 4, U.S. 5008.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Pardini – Nonnis 2014.

sur le court tronçon du mur n° 1a deviendra probablement plus clair lorsque sera exploré l'espace situé à l'ouest du secteur fouillé en 2009, 2010 et 2014, où l'on peut espérer dégager un tronçon important du même mur et connaître ainsi son épaisseur et le dessin de son pourtour. La forme dessinée par le périmètre du mur A n'est en effet pas connue et nous ignorons l'entité exacte du décrochement observé sur le tronçon n° 1 : se manifeste-t-il sur toute l'épaisseur du mur en faisant écho à un aménagement visible en façade ? Ou s'agit-il d'un dispositif lié à l'organisation interne du couloir annulaire ? L'insuffisance des données pèse lourdement dans ce cas.

L'existence d'un plancher tournant a été déduite de l'observation de certains des restes inscrits dans la maçonnerie au sommet du soubassement, à savoir la cavité centrale et les creusements hémisphériques. Cette plateforme devait nécessairement être entraîné par un mécanisme, installé pensons-nous dans le massif D. où les traces et vestiges observés semblent correspondre au système de fixation des roues d'un engrenage ayant servi d'une part à conduire vers le plancher une force créée par un dispositif placé à la base du soubassement, mais également à moduler la même force dans le but de produire un mouvement lent et régulier. Pour déterminer la nature de la force motrice animant le mécanisme, il faut examiner toutes les solutions possibles, en partant de ce que l'on sait des technologies en usage chez les Romains. On est ainsi amenés à prendre en considération trois options qui sont d'en attribuer l'origine soit à l'exercice d'une force animale ou humaine, soit à la transformation de l'énergie thermique de la vapeur d'eau, soit enfin à l'emploi d'une roue hydraulique.

Le témoignage de Suétone, qui affirme que la salle de banquet «tournait sur ellemême, jour et nuit, en imitant le mouvement de la voûte céleste »<sup>26</sup>, encourage à écarter l'idée que le mécanisme ait pu être actionné par des esclaves ou en utilisant des animaux,

La cenatio rotunda a été bâtie dans une conque, sur les pentes inférieures du Palatin, et l'on peut imaginer que le terrain environnant s'élevait rapidement au sud (fig. 294). Toutefois, nous supposons que la fondation devait former un massif homogène, couronné

dont il semble difficile d'attendre un service garantissant un mouvement ininterrompu<sup>27</sup>. Le recours à une machine à vapeur ne peut être exclu, mais l'utilisation de la force hydraulique semble plus vraisemblable, en premier lieu parce qu'elle était d'un usage infiniment plus répandu dans l'antiquité. La fouille fournit un argument qui renforce cette position. En effet, lorsque nous avons enlevé les restes de la démolition de la partie supérieure du massif D, à l'ouest de celui-ci, nous avons retrouvé deux fragments de dalles de travertin. dont l'une des faces est recouverte par une fine couche de calcite. Ces dépôts présents sur des éléments provenant du secteur du mécanisme évoquent clairement une circulation d'eau. Enfin, il faut invoguer en faveur de cette thèse le fait que le secteur nord-est du Palatin devait être parmi les bénéficiaires de l'alimentation en eau assurée par le bras de l'Aqua Claudia construit sous le règne de Néron, apparemment dès l'an 6228. Les études réalisées par Pier Luigi Tucci et Andrea Schmölder-Veit permettent de supposer que l'eau convoyée par cette branche de l'aqueduc parvenait sur le Palatin au sud du site de la Vigna Barberini et qu'elle devait transiter par une citerne située à l'emplacement ou à proximité de l'actuel couvent de San Bonaventura, à une centaine de mètres en amont de la cenatio rotunda<sup>29</sup>. Les conditions paraissent donc plaider en faveur de la restitution d'un mécanisme hydraulique, C'est dans cette direction que se sont développées les réflexions de Matthieu et Daniel Gabay, ainsi que d'Edoardo Gautier, exposées plus haut dans cet ouvrage<sup>30</sup>. Notons que, sur ce point, la poursuite des recherches sur le terrain est susceptible de livrer d'autres éléments utiles à la compréhension du système adopté.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Svet., Nero, 31, 3.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Cette solution a toutefois été proposée, en particulier par Prückner – Storz 1974, p. 323-339 et Carandini – Bruno – Fraioli 2011, p. 144-147.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Coates-Stephens 2004, p. 65-66.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Sur la liaison entre le *Caelius* et le Palatin : Tucci 2006. Schmölder-Veit 2011 fournit par ailleurs un cadre plus général de l'alimentation en eau du Palatin. Voir également, ici, M.A. Tomei, p. 373-390 et F. Coarelli, p. 426-432.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Dans ce volume, p. 320-331 et p. 331-340.

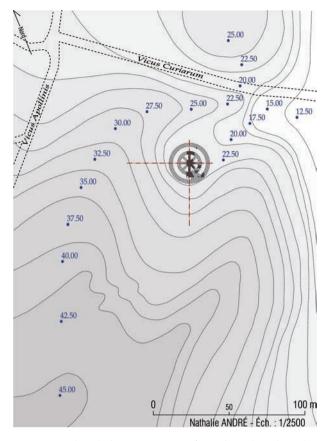


Fig. 294 – Plan de la *cenatio rotunda* replacé dans le cadre de l'orographie restituée.

par un plan horizontal ayant éventuellement imposé d'entailler la colline, cette cohérence semblant indispensable pour créer une assise stable à la construction. L'état des vestiges confirme que ce but a été atteint, car on n'y relève aucun signe de déformation.

### 2.1. À l'intérieur du soubassement

Le tracé en plan du soubassement est fondé sur le relevé du pilier central et sur celui du mur B, qui est partiellement restitué, mais à partir de données suffisantes pour que l'intégration des tronçons manquants ne laisse subsister aucun doute sur la forme complète. Les deux vestiges du mur A dégagés à ce jour appartiennent à un cercle de 22 m de diamètre qui correspond à la face interne de la structure, en revanche ni son épaisseur ni le tracé du contour qu'il dessine ne sont connus. En outre, l'interruption de la maçonnerie en opus caementicium observée sur le tronçon

1a (pl. IV) rend cette insuffisance des informations encore plus difficile à gérer. Nous exposons plus loin les raisonnements et les hypothèses portant sur le plan et l'élévation du soubassement et de la salle à manger.

Le corps de bâtiment mis au jour correspond au soubassement de la salle à manger qui, elle, a été entièrement démantelée. Certainement décoré à l'extérieur, il ne porte aucune trace de revêtement ni des murs, ni des sols, dans les espaces intérieurs qui ont été examinés. De même, l'intrados des arcs et la voûte couvrant l'escalier sont bruts de coffrage. L'absence de finitions indique clairement qu'il s'agit d'espaces de service. On arrive à la même conclusion en analysant la circulation à l'intérieur du bâtiment. L'accès à celui-ci se situait certainement au rez-de-chaussée et, de là, on pouvait atteindre le 1er étage en empruntant l'escalier à vis. Ce dernier ne va pas au-delà, ce qui est compréhensible car la présence, au-dessus, d'un plancher mobile exclut celle d'un passage dans le même espace. Une rampe d'escalier aurait pu éventuellement être installée dans le couloir annulaire, mais les quelques traces observées ne sont pas compatibles avec cette solution.

L'anneau fait de blocs de travertin visible dans l'escalier à vis servait à renforcer le pilier là où prenaient appui les arcs en plein cintre de la série inférieure. Cet anneau étant unique, on est en mesure d'affirmer que, au-dessous de ces arcs, le niveau inférieur n'était pas subdivisé verticalement et qu'il se dressait par conséquent sur près de 12,50 m de hauteur sous le plancher du 1<sup>er</sup> étage (fig. 144).

### 2.1.1. Le premier étage

Au 1er étage se trouvaient divers aménagements techniques, qui nécessitaient certainement un entretien et des manipulations, mais dont la destination n'est pas claire au stade actuel de nos connaissances. Avait-on à partir de là accès aux engrenages logés dans le massif D? Nous avons supposé que le muret n° 39 et son homologue pourraient avoir encadré une sorte de meurtrière ayant éventuellement assumé ce rôle, mais ce n'est certainement pas la seule interprétation envisageable pour cette structure dont on ne conserve qu'une trace bien peu éloquente.

Le plan incliné E et la fosse G étant placés de part et d'autre du massif D (voir fig. 143), il est tentant de les mettre en relation avec ce dernier, sans pour autant exclure d'autres solutions éventuellement liées à un ou des usages des espaces situés sous le niveau de la salle à manger sans rapport direct avec le mouvement du plancher tournant. De fait, le champ des possibles restera ample tant que l'on ne parviendra pas à déterminer la nature des dispositifs installés à leur emplacement.

Le cas des dispositifs F' et F" nous paraît légèrement moins mystérieux, car nous sommes en mesure d'avancer quelques propositions à leur sujet, sans toutefois nourrir beaucoup d'illusions sur le bien-fondé de ces dernières. Notons tout d'abord qu'il est possible d'exclure l'existence de deux autres aménagements similaires si l'on admet que ceux-ci étaient disposés orthogonalement. En effet, l'examen que l'on a pu faire du court tronçon de parement interne du mur n° 2c situé entre les arcs n° 9 et 10 ne révèle rien de comparable.

Dans la partie inférieure, sur le fond du renfoncement F', les deux négatifs de poteaux verticaux font penser au support d'un petit monte-charge (fig. 165 et 166) et nous imaginons que ce détail pourrait correspondre à la fixation de la base d'un appareil que l'on avait besoin de hisser ou d'abaisser. Compte tenu de l'emplacement des deux renfoncements nous pensons qu'ils auraient pu accueillir un dispositif servant à immobiliser la plate-forme pivotante et/ou à la soulever pour dégager un espace utilisé par le personnel de service chargé de l'entretien des galets placés au-dessous. La seconde solution séduit parce qu'elle semble répondre à ce qui était certainement une nécessité, mais il serait plus facile de la défendre s'il y avait quatre renfoncements de ce type et non pas deux.

La circulation, à hauteur du 1<sup>er</sup> étage, était garantie par la présence de la baie H' mettant l'espace central en communication avec le couloir annulaire. Nous avons dit plus haut qu'une seconde porte (H") pourrait éventuellement assurer l'accès au même couloir à l'est du massif D<sup>31</sup>.

La différence de niveau existant entre l'extrados de l'arc n° 36 et le seuil de la baie est de 18 cm, une épaisseur qui devrait correspondre à celle du plancher à cet endroit. Sur la même épaisseur, sur le parement interne du mur B, sont présentes 5 cavités alignées, 4 sur le tronçon nord (mur n° 2e; fig. 165), 1 à droite de la baie qui met l'espace central en communication avec le couloir annulaire (fig. 171). En revanche le fait qu'il n'y en ait pas à gauche du seuil, entre l'arc n° 36 et l'arrachement du muret n° 39, est surprenant.

Les 4 premières cavités, qui ont reçu des bois de section rectangulaire, se différencient nettement des trous de boulin dans lesquels ont généralement été logés des bois de section circulaire; la distinction n'est pas aussi immédiate dans le cas de la cinquième, moins bien conservée. L'idée qu'il puisse cependant s'agir d'empreintes de bois ayant servi à ancrer un échafaudage est difficile à défendre. En effet, dans ce cas les cavités auraient dû se trouver un peu plus bas, pour faire en sorte que leur sommet soit aligné sur celui des arcs, afin d'utiliser également ces derniers comme appui. En outre, il semblerait logique que l'on ait réalisé le plancher immédiatement après avoir construit les arcs, afin de pouvoir disposer d'une plate-forme commode pour poursuivre la construction.

Nous supposons donc que ces cavités ont servi à loger les poutres d'un plancher dans les espaces séparant les arcs. L'absence d'aménagements similaires en correspondance des arcs conduit à penser que d'autres poutres étaient posées directement au sommet de ces derniers.

Il n'y a pas non plus de logements prévus pour les poutres autour du pilier et nous supposons donc que celui-ci était cerclé au moyen d'un anneau, en bois ou en métal, sur lequel elles pouvaient être fixées.

### 2.1.2. Dans le couloir annulaire

La présence des blocs de travertin au sommet des murs du couloir annulaire invite à restituer un plancher et ce détail a orienté nos réflexions. Examinons tout d'abord les données disponibles.

 $<sup>^{\</sup>rm 31}$  La poursuite des fouilles devrait permettre de dégager cette baie ou bien de démentir notre hypothèse.

Six blocs ont été repérés sur le mur B et deux sur le mur A. Pour restituer ceux qui n'ont pas encore été dégagés et ceux que les constructions postérieures ont fait disparaître. Nathalie André a essavé de retrouver le projet de construction géométrique qui pourrait avoir guidé leur mise en place. Les deux solutions qu'elle suggère et les étapes du raisonnement sont illustrées par la figure 295. Dans le premier cas, elle est partie de deux blocs placés en position symétrique de part et d'autre de l'axe médian du secteur du mécanisme. puis elle a subdivisé la portion de la circonférence du mur B située au-delà de ces blocs de manière à faire coïncider les quelques cas attestés avec les blocs restitués (fig. 295, 1a). Elle obtient ainsi 32 blocs disposés à 1,47 m l'un de l'autre, d'axe en axe. Elle a ensuite procédé de même sur la circonférence interne du mur A, en ancrant la restitution sur les deux blocs actuellement mis au jour. Elle obtient ainsi 41 blocs situés à 1,50 m de distance, d'axe en axe (fig. 295, 1b). La seconde solution se fonde sur l'hypothèse selon laquelle, si on divise le cercle dessiné par le mur B en 16 secteurs angulaires, le nombre de blocs devrait toujours être de 2 sur chacun des arcs ainsi définis (fig. 295, 2a). On obtient ainsi un total de 30 blocs, dont l'entraxe est de 1,57 m. En prolongeant les secteurs angulaires jusqu'au mur A et en attribuant 3 blocs à chacun d'eux, on arrive à un total de 43 blocs (fig. 295, 2b). Cette seconde solution, certainement plus satisfaisante si on se place sous l'angle de la construction géométrique du projet, correspond toutefois moins bien à l'existant, les blocs restitués étant parfois décalés par rapport à ceux qui ont été vus.

Les blocs ayant certainement supporté des pièces de charpente, on peut également supposer que leur nombre était identique de part et d'autre du couloir annulaire, afin de garantir un support solide aux poutres transversales. Dans ce cas de figure, on obtient une distribution des blocs sur le mur A plus lâche que sur la paroi en vis-à-vis, la distance entre chacun d'eux étant plus importante.

Notons par ailleurs que les deux blocs conservés de part et d'autre du secteur D n'ont de raison d'être que si on leur attribue des homologues dans le mur A et ceux-ci doivent nécessairement être restitués au-dessus du secteur D. Nous sommes donc amenés à supposer que le système auquel appartiennent les blocs se développait en partie ou en totalité au-dessus du secteur D.

Les blocs dégagés ne sont pas fixés dans le mur en position parfaitement radiale ce qui, s'ajoutant au fait qu'ils ne sont pas décorés, conduit à affirmer qu'ils n'appartiennent pas à la décoration de l'édifice et ne devaient être vus que par le personnel de service fréquentant le soubassement.

Leur plan supérieur se trouve à environ 85 cm au-dessous du sommet du mur annulaire B, et il s'agit là de la seule altitude connue, le mur A étant cassé plus bas sur les deux tronçons actuellement dégagés. Sur les courts pans de mur qui les surmontaient, du moins ceux que l'on a pu examiner, sur le mur B, aucune trace particulière n'a été relevée; les parements offrent à cet emplacement exactement le même aspect que dans le reste de l'édifice. Un examen très attentif des blocs eux-mêmes n'a mis en évidence aucun signe d'usure, de frottement.

Partant de ces données, nous supposons que les blocs ont servi d'appui à une charpente, destinée à supporter éventuellement une toiture couvrant le couloir annulaire, ou bien plus vraisemblablement un pavement. Il est surprenant toutefois, si l'on envisage la seconde option, que le couvrement du couloir n'ait pas été réalisé au moyen d'une voûte à berceau tournant, comme à l'étage inférieur. Cette différence de parti pourrait constituer un indice dont on devra tenir compte pour restituer l'aménagement installé au sommet du soubassement.

On observe des blocs similaires insérés de même dans des murs incurvés dans d'autres constructions antiques, parmi lesquelles le Colisée, ainsi que l'amphithéâtre de Pouzzoles, ce dernier offrant l'exemple le plus proche de la situation observée sur le Palatin<sup>32</sup>. Dans

les blocs mesurent 34 cm de largeur, 26 de hauteur et 28 de longueur : Dubois 1907, p. 321.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Dans les souterrains du Colisée, les blocs sont en travertin et ils avancent de 40 cm par rapport au nu du mur: Beste 2001, p. 279. À Pouzzoles, on a utilisé du basalte et

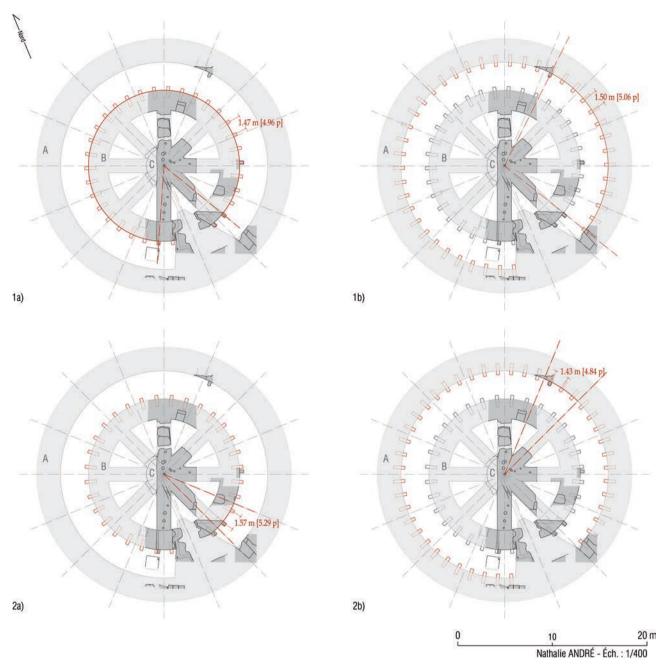


Fig. 295 - Hypothèses pour la restitution des blocs de travertin insérés au sommet du couloir annulaire, dans les murs A et B.

les deux cas, ces blocs sont localisés dans les galeries souterraines situées sous l'arène. À Pouzzoles, les vestiges ont fait l'objet d'une reconstruction proposée par Charles Dubois, qui restitue un système employant des grues au niveau de l'arène pour hisser les cages utilisées pour déplacer les animaux33. Il reconnaît toutefois que cette solution ne correspond pas parfaitement aux témoignages des auteurs anciens, ceux-ci laissant supposer que la machinerie employée ne devait pas être vue par les spectateurs<sup>34</sup>. Cet objectif est

Dubois 1907, p. 321-326 et fig. 39.
 Dubois 1907, p. 326.

parfaitement atteint dans le Colisée grâce aux systèmes de monte-charges que Heinz-Jürgen Beste a pu restituer à partir d'une étude minutieuse des vestiges et des traces encore conservés dans les sous-sols<sup>35</sup>. Là aussi, l'emploi de blocs apparentés à ceux de la cenatio rotunda est lié à l'installation de planchers et à celle de machineries utilisées pour ouvrir les trappes et manœuvrer les monte-charges servant à hisser les acteurs des spectacles - hommes et fauves - jusqu'au niveau de l'arène. Le rôle des blocs du couloir annulaire de la cenatio rotunda doit être uniquement celui de supporter un plancher. Le parallèle qu'ils nous ont conduit à établir avec les aménagements souterrains des amphithéâtres est toutefois intéressant et suggestif. En effet, nous avons noté plus haut que l'emploi d'un plancher, ici, est surprenant. Une voûte annulaire semblable à celle qui relie les deux mêmes murs à hauteur du 1er étage aurait présenté des avantages importants en assurant une meilleure liaison entre les deux éléments. S'il y a emploi du bois, c'est donc pour un motif précis, qui pourrait être la volonté de pratiquer des ouvertures fermées par des trappes dans la couverture de ce couloir. La restitution du système adopté à Rome, dans le Colisée, prévoit que les trappes s'abaissent, en masquant donc l'opération au public, tandis que les monte-charges élevaient les acteurs, ou les cages dans lesquelles étaient enfermés les animaux, pour les porter de plain-pied avec le sol de l'arène. Pourrait-on imaginer un système similaire, ou du moins apparenté, utilisé pour hisser des personnes et/ou des décors jusqu'à hauteur du plancher tournant? Certes les parties de la construction dégagée à ce jour ne livrent pas de traces pouvant être mises en parallèle avec celles qui ont été analysées dans les espaces souterrains de l'amphithéâtre romain. Toutefois, on observe sur les deux tronçons des parois des murs annulaires dégagés à ce jour, la présence de cavités qui ont été creusées dans un deuxième temps, lorsque le chantier de construction était achevé. Ces parois sont celles des tronçons 1a et 2a (fig. 158 et 172). Les cavités

sont de deux types, les unes tendent vers une forme carrée, les autres sont plus nettement rectangulaires. Au premier type appartiennent trois cavités, relativement bien conservées. observées sur la face interne du mur nº 1a (fig. 157 et 158). Elles mesurent en moyenne 18,5 cm de hauteur et 24 cm de largeur; leur profondeur, irrégulière, atteint au maximum 5 cm (fig. 296). Des cavités similaires sont présentes sur le tronçon nº 2a, au-dessus de la porte qui met en communication l'espace central et le couloir annulaire (fig. 172: les trous de boulins sont tramés en noir, tandis que les creusements décrits ici sont en grisé). Deux sont apparemment alignées verticalement et la troisième est placée très légèrement plus haut que la plus basse des deux premières. La profondeur est ici aussi très réduite et elle se situe aux alentours de 1,2 cm, le fond n'étant jamais parfaitement plan. Ces trois cavités, contrairement à celles qui sont décrites plus haut, ont été endommagées et leurs contours



Fig. 296 – L'une des cavités du premier type pratiquée dans le tronçon du mur annulaire A nº 1 a.

 $^{35}$  Beste 2001. Voir en particulier p. 290, où l'auteur suggère que les poulies servant à hisser les cages devaient être

fixées sur les poutres soutenant le plancher de l'arène : une solution que l'on pourrait avoir adoptée ici ?

ne sont pas nets; on peut toutefois estimer que leur hauteur est égale ou supérieure à 16 cm et leur largeur à 18 cm.

Le second type est représenté, sur la face interne du mur n° 1a, par deux cavités mesurant 8 à 9 cm de hauteur et 15 cm de largeur pour une profondeur d'environ 5,5 cm. Elles sont alignées verticalement et placées à 1,11 m l'une de l'autre.

Par ailleurs, on relève la trace d'un arrachement qui a entraîné la formation de deux saignées sur le même parement du mur n° 2a. Les deux creusements sont séparés sur l'épaisseur d'une brique, mais ils sont apparentés. Placés sur une ligne légèrement ondoyante, ils sont peu profonds et leur profil interne est irrégulier. Ces caractéristiques, associées à la totale absence d'une empreinte susceptible de suggérer la nature de l'objet qui pourrait y avoir été logé, nous ont empêché jusqu'à ce jour d'en deviner la destination.

On observe aussi que trois des cavités du premier type et les saignées se trouvent dans l'espace où est aménagée la fosse maçonnée n° 40 (fig. 143, G). Peut-être faut-il leur chercher une fonction en liaison avec ce dernier dispositif?

Les cavités carrées et rectangulaires semblent avoir été créées pour loger des poutres, dont le rôle ne peut avoir été de supporter des poids très importants compte tenu de la faible profondeur des creusements. Ces poutres pourraient-elles appartenir à ce système dont nous soupçonnons l'existence ? En faveur de cette hypothèse, il convient de noter que les creusements affectant le parement interne du mur 1a sont beaucoup trop éloignés du massif D pour que l'on tente de les mettre en relation avec le mécanisme.

Le sommet des blocs de situe à près de deux mètres au-dessous du sol restitué de la salle à manger. Idéalement le sol du couloir devrait être sur le même plan que le plancher mobile, mais pour atteindre cette altitude il

L'hypothèse que l'on vient d'exposer tente de croiser les divers indices recueillis à ce jour, à savoir la présence de traces d'aménagements sur les murs du couloir annulaire et celle des blocs. La dénivellation existant entre le sommet de ces derniers et le niveau que l'on restitue au sol de la salle à manger pourrait justifier d'autres interprétations telles que la restitution d'un espace de circulation, certes peu élevé. mais assurant un accès au personnel de service chargé de contrôler la rotation de la plateforme tournante. C'est là l'hypothèse avancée par Edoardo Gautier<sup>39</sup>. Nathalie André a pour sa part imaginé que dans cet espace pourrait avoir été installé un rail servant à guider des roues placées sur le pourtour de la plate-forme mobile. Ces deux hypothèses impliquent d'attribuer au plancher un diamètre supérieur à celui du mur annulaire B, qui aurait donc été

faut restituer une épaisseur très importante à la charpente supportant le premier. Certes cette épaisseur pouvait éventuellement être exploitée en relation avec un système d'ascenseur ou monte-charge, mais l'insuffisance des données nous condamne à rester dans le domaine des conjectures, sans tenter de traduire cette idée graphiquement. Les quelques indices disponibles à ce jour ne suffisent pas pour restituer le système adopté, si l'hypothèse que l'on avance à propos de l'utilisation du couloir annulaire pour mettre en scène des spectacles au niveau de la tholos pouvait être retenue<sup>36</sup>. Les spectacles offerts – danse, musique, représentations théâtrales, mimes, acrobaties...- aux invités faisaient partie des composantes essentielles du convivium romain, mais l'on se trouverait ici face à une interprétation originale de cette pratique<sup>37</sup>. La scène qu'offrirait le couloir annulaire dans l'hypothèse que nous avançons peut toutefois être mise en parallèle avec le theatridion avium installé entre les deux colonnades de la tholos de la volière de Varron, bien qu'évidemment le spectacle ait été d'une tout autre nature<sup>38</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> La solution adoptée pourrait être apparentée aux *anapiesmata*, qui «semblent avoir été des trappes mobiles, qui élevaient mécaniquement les personnages jusqu'à la surface du sol »: Navarre 1877-1919, p. 1476-1477; Millin 1806, art. *anapiesma*, p. 32.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Sur ce goût des Romains, voir en particulier Jones 1991;

Dunbabin 2008; Wiseman 1985, p. 45-47 et, dans ce volume, P. Gros, p. 405-407.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Des Anges – Seure 1932; Fleury 2005, p. 279-280; Etienne 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Voir p. 332-333.

masqué dans ce cas. Pour l'heure, nous avons écarté cette solution, car elle implique de restituer à la *tholos* une seule série de supports placés sur le mur annulaire externe. Nous n'excluons pas toutefois de reconsidérer cette hypothèse dans le futur, la présente publication n'ayant pas l'ambition d'épuiser le sujet.

### 2.1.3. La circulation dans le soubassement

Nous l'avons dit plus haut, sur la base des données recueillies à ce jour, il faut écarter définitivement l'idée que les participants aux banquets, mais probablement aussi le personnel assurant le service à table, aient pu accéder à la salle à manger à partir du soubassement. Ce dernier pouvait donc éventuellement servir de coulisses pour des mises en scène et des spectacles, si l'on retient une des hypothèses exposées ci-dessus, et il était certainement réservé en premier lieu à l'entretien et au fonctionnement du mécanisme générant la rotation du plancher de la salle à manger, à l'utilisation des dispositifs techniques F' et F'' et éventuellement à des activités annexes.

### 2.1.4. Position de la roue hydraulique

La roue hydraulique employée pour entraîner le mécanisme devait se trouver derrière le mur annulaire A, hors de l'emprise du soubassement, car les vestiges de ce que nous interprétons comme le logement des roues d'engrenage occupent presque toute la longueur du massif D. La roue était probablement installée dans cette aile du palais dont nous soupconnons l'existence et que nous supposons liée à la salle à manger. Il est tentant d'imaginer que ce secteur constituait une annexe du soubassement et que les deux communiquaient au rezde-chaussée. La hauteur à laquelle devait se situer la roue ne peut être déterminée à partir des données disponibles actuellement. Pour ce faire, il faudrait pouvoir identifier la base de la machina, qui se situe certainement au-dessous du niveau qu'il a été possible d'atteindre au cours de la campagne de 2014<sup>40</sup>.

### 2.2. Restes conservés de l'élévation

### 2.2.1. Les sols

Le plan du soubassement conduit à restituer une tholos à son sommet, mais les rares traces conservées ne concernent que les planchers. Il vient d'être question de celui qui dut être installé dans le couloir annulaire et nous avons vu plus haut qu'il convient d'en restituer un autre dans l'espace circonscrit par le mur B. Le second est nécessaire non seulement pour fermer les espaces vides séparant les arcs, mais aussi pour riveter les galets dont il sera bientôt question. Comment était-il fixé ? Le sommet de la face interne du mur B n'est conservé que sur un tronçon trop court pour que l'absence de logements destinés à des poutres employées pour le soutenir puisse impliquer qu'il n'y en avait pas. Les indices d'un ancrage dans la maçonnerie pourraient évidemment avoir disparu, mais un détail conduit à envisager une autre solution. Observant que l'angle aigu formé par les arcs n° 10 et 11 a été endommagé au moment de la démolition, nous avons imaginé que le plancher pourrait avoir été posé directement sur les arcs et fixé au moyen de pièces de menuiserie logées dans les encoignures. Cette solution est par ailleurs plus conforme à l'opinion que nous avons des solutions adoptées pour fixer les galets correspondant aux cavités hémisphériques présentes au sommet de la maçonnerie: placer le plancher environ 15 cm plus haut imposerait d'attribuer à ces galets des dimensions excessivement importantes et, en outre, ne correspondrait pas à la forme des cavités hémisphériques remises au jour.

Le revêtement ne devait pas être très épais et les planches reposaient vraisemblablement directement sur le sommet des arcs. Cet ouvrage, en effet, n'était pas des-

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Il est certainement possible de poursuivre l'enquête dans ce secteur et nous espérons que l'équipe qui a repris les recherches sur le terrain le fera.

tiné à supporter un poids important, mais en revanche il devait permettre d'éviter toute translation horizontale.

### 2.2.2. Le pivot central

Nous supposons que le plancher fixe était percé en correspondance de la cavité placée au centre du pilier où pourrait avoir été installé un pivot. Il s'agissait vraisemblablement d'une pièce métallique, mais nous ne sommes pas en mesure d'en reconstruire la forme et les dimensions. La cavité conservée (n° 350) ne correspond sans doute qu'à une tige placée à la base du dispositif et servant à l'ancrer solidement dans la maçonnerie. Au-dessus, ce dispositif devait être nettement plus large et se développer en hauteur sur toute l'épaisseur du plancher fixe, des galets et sur une partie de celle de la plate-forme tournante. Nous ignorons quel système avait été adopté pour garantir et faciliter la rotation de l'axe qui, fixé à l'élément mobile, venait s'introduire dans le pivot. Les deux couples de cavités repérés à proximité de la cavité centrale pourraient avoir été utilisés soit pour mettre en place cette pièce du système, soit pour la fixer, mais nous n'avons pas trouvé de solution susceptible de justifier leur existence et d'en illustrer clairement le rôle41.

### 2.2.3. Les galets

Les cavités hémisphériques creusées au sommet du soubassement ont vraisemblablement servi à loger des galets qui devaient être fixés sur le plancher fixe décrit ci-dessus. Cet aménagement est le seul pour lequel il est possible d'établir un parallèle avec un autre témoignage archéologique, au demeurant plus explicite que ceux qu'ont livré les fouilles présentées ici. Il s'agit de la plate-forme tournante mise au jour dans le lac de Nemi et dont les vestiges sont constitués tant par une partie de la structure en bois que par des galets en bronze<sup>42</sup>. Les divers éléments recueillis ont permis de reconstituer la plate-forme à laquelle ils

appartenaient. Celle-ci est formée par une base en bois, circulaire, mesurant environ 90 cm de diamètre, au-dessus de laquelle se trouve une autre pièce de bois de même dimension, articulée autour d'un pivot (fig. 297). Sur la face inférieure de la seconde pièce de bois sont fixés les galets de bronze constitués d'un corps sphérique de 4,5 cm de diamètre prolongé latéralement par deux ailettes servant d'axe de guidage; l'ensemble mesure 11,5 cm de longueur. En correspondance de chaque sphère, le support de bois est creusé d'une cavité hémisphérique et les deux ailettes ont permis de riveter les galets pour les maintenir dans ce logement. Le mouvement résultait d'une simple pression exercée sur la pièce de bois

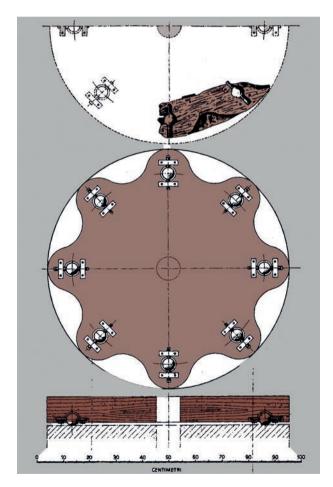


Fig. 297 – Plate-forme de Nemi (dessin mis en forme par J. Schodet à partir de Ucelli 1940, fig. 206).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Voir ci-dessus, p. 235-236.

<sup>42</sup> Ucelli 1940, p. 186-190, fig. 205-206.

supérieure qui pouvait ainsi rouler et tourner sur le support. Après avoir décrit plusieurs types d'engins servant à soulever des poids importants, Vitruve précise qu'ils peuvent être utilisés pour charger ou décharger des navires en les adaptant sur un «carchesium versatile», soit apparemment sur une plate-forme tournante semblable à celle du Lac de Nemi<sup>43</sup>. Les vestiges de la Vigna Barberini offrent un autre exemple d'application, à une échelle bien supérieure. Probablement réalisés en bronze, ils pourraient avoir eu un diamètre que l'on situe entre 20 et 30 cm sur la base des indices recueillis à ce jour. Par ailleurs, les galets, ici, sont fixés sur le plancher inférieur et non sur la partie mobile comme dans le cas de la plateforme de Nemi. Enfin, ils ne faisaient qu'assister et faciliter la rotation, produite comme nous le verrons plus bas par un mécanisme hydraulique, tout en maintenant le plancher mobile en position parfaitement horizontale.

Il semble peu probable que les cavités hémisphériques aient pu être creusées avant que l'on ne mette en place le plancher qui couronnait le soubassement, ce qui les différencie nettement des autres creusements observés au sommet du bâtiment. Cette interprétation s'impose lorsqu'on considère les difficultés qu'auraient dû affronter les charpentiers pour faire coïncider exactement les creusements pratiqués dans le bois avec ceux qui affectent la maçonnerie.

Nous avons acquis la conviction que ces cavités traversaient le plancher en observant le profil du comblement U.S. 8916 de la cavité U.S. 8917. En effet, ce remplissage formait une calotte dont la tranche supérieure, sur une moyenne de 5 cm, se dressait au-dessus des strates néroniennes (fig. 206). Cette partie « aérienne » correspond vraisemblablement à l'épaisseur du plancher ou à une partie de cette épaisseur. Par ailleurs, nous avons remarqué que les creusements affectant la maçonnerie étaient dans certains cas plus superficiels que dans d'autres et nous n'excluons pas que, parfois, l'on n'ait que très peu, voire pas du tout

entamé la maconnerie du soubassement. On note en particulier que les strates avant recouvert le sommet du soubassement n'étaient conservées que sur les arcs n° 9 et 11 et que les cavités pourraient avoir disparu avec elles sur les autres. En conséquence, il faut admettre que le nombre de sphères pourrait éventuellement être supérieur à celui que nous avons pu établir à partir des témoignages recueillis jusqu'à ce jour. Ces derniers se réduisent à quatre cavités mises au jour sur l'arc n° 11 et deux sur l'arc n° 9. Dans le premier cas, elles sont disposées deux à deux sur deux alignements parallèles, l'un placé approximativement sur l'axe médian de l'arc, l'autre étant plus proche de la limite orientale de celui-ci. Sur l'arc n° 9. l'une des cavités, proche du centre du pilier, est disposée sur un alignement décentré, tandis que l'autre est plus proche de l'axe médian. Les irrégularités observées dans le positionnement des cavités sur les arcs renforcent l'idée que ces derniers étaient masqués par le plancher lorsqu'elles ont été pratiquées.

Les sphères étaient-elles logées directement dans les cavités, ou avait-on pris soin de revêtir ces dernières au moyen d'une calotte de protection, vraisemblablement métallique? Cette seconde solution pourrait éventuellement justifier la nature des remplissages retrouvés en place dans les cavités les mieux conservées. Dans chacun des trois cas correspondant à cette dernière condition, on observe que la paroi de la cavité a été uniformément revêtue d'une fine couche de matière limoneuse marron verdâtre. pure (fig. 207 à 209). Celle-ci est ensuite recouverte par une pellicule blanchâtre qui pourrait s'être formée au contact de la calotte. Enfin, on trouve un remplissage dont la matrice est constituée par la même matière verdâtre. mêlée à une quantité très variable de fragments résultant d'une démolition (mortier, fragments de marbre, brique...). Les deux premiers éléments semblent appartenir à l'aménagement originel, tandis que le troisième a clairement été introduit au moment de la démolition. La première couche (limon) pourrait avoir servi à

question dans sa contribution au présent volume : voir p. 413-414.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> L'ensemble du chapitre Vitr., 10, 2 traite du sujet, mais c'est dans le paragraphe 10 qu'est exposé le cas considéré ici. Pierre Gros analyse les sources disponibles sur cette

fixer et immobiliser une calotte métallique et la seconde (pellicule blanche) pourrait s'être formée au contact du métal. Le limon présent dans le remplissage atteste la présence de ce matériau ailleurs que sur la paroi de la cavité. De fait, plusieurs dépôts ont été retrouvés sur le niveau supérieur du soubassement, associés aux rares traces de la démolition. Le même matériau était donc peut-être utilisé comme lubrifiant entre la sphère et la calotte qui habillait la cavité<sup>44</sup>.

### 2.2.4. Le sillon

La nature et la fonction de l'objet logé à l'origine dans la cavité de forme allongée U.S. 8650 n'ont pu être déterminées (fig. 210). Nous avons pensé à un frein ayant servi à immobiliser le plancher mobile. À ce jour la question reste ouverte.

### 2.2.5. Le plancher mobile

En correspondance des galets, sur la face inférieure du plancher mobile, il était nécessaire d'introduire des bandes de protection pour limiter les effets de frottement. Le métal aurait certainement été efficace, mais le contact du bronze des galets sur ce matériau étant susceptible de produire des émissions sonores déplaisantes, il faut probablement imaginer que l'on employa un matériau différent, peut-être un bois très dur.

Pour déterminer le diamètre de la plateforme pivotante on peut envisager plusieurs solutions. Dans un cas nous supposons qu'il atteignait, sans la dépasser, la limite interne du mur B ce qui conduit à lui restituer un diamètre de 12 m. Matthieu Gabay, dans sa proposition de restitution du mécanisme lui attribue toutefois un diamètre supérieur pour, ainsi, couvrir l'espace correspondant aux renfoncements F' et F"45. Nous avons rapidement évoqué plus haut des hypothèses conduisant à attribuer au plancher mobile un diamètre supérieur à 16 m<sup>46</sup>. Sans la condamner définitivement, nous n'avons pas suivi ici cette piste de réflexion, les éléments à disposition nous encourageant à attribuer un diamètre plus modeste à ce sol.

Pour assurer la rigidité d'un disque mesurant donc 12 m ou plus de diamètre, il faut lui attribuer une épaisseur que nous estimons entre 0,50 et 1 m, ainsi qu'une structure faite d'un assemblage de bois relativement complexe. Nous supposons que les charpentiers ont su choisir des bois à la fois résistants et légers pour la réaliser. La nécessité de limiter le poids de l'ensemble a certainement conduit à revêtir la face supérieure de cet ouvrage de matériaux légers et précieux (bois, ivoire...).

# 2.3. Restitution de l'architecture : premières hypothèses

### 2.3.1. Le plan du soubassement

Quelle était la forme du pourtour externe du mur A et quelle était son épaisseur, sachant qu'il était vraisemblablement plus puissant que le mur annulaire B, puisque la partie visible dans l'angle sud-est de l'aire de fouille mesure un peu plus de 2,10 m ?

À l'heure actuelle, pour traiter ces deux questions, il faut encore recourir à des calculs et des hypothèses, là où probablement les réponses seront apportées par la poursuite des fouilles. En ce qui concerne le tracé du pourtour de ce mur, qui peut dessiner un cercle ou un polygone, la première solution semble s'imposer au vu de l'ensemble du schéma de construction. On invoquera également en sa faveur le témoignage de la documentation iconographique réunie ci-dessus par Barbara Spigola, Claudia Devoto et Mathilde Carrive : tous les édifices appartenant à des typologies apparentées à celle de la *cenatio rotunda* reposent sur des supports de plan circulaire.

Pour déterminer l'épaisseur du mur A, les raisonnements de Nathalie André se fondent sur le postulat suivant : si l'emprise de l'ensemble de l'édifice a guidé l'esquisse du pro-

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Par deux fois nous avons confié à des responsables de la Surintendance des échantillons de cette matière limoneuse pour qu'ils les fassent analyser, mais aucun résultat ne nous

a encore été communiqué.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> M. Gabay, ci-dessus, p. 322-323.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Ci-dessus, p. 353-354.

jet, la forme circulaire concentrique des différentes structures incite à penser que le projet géométrique élaboré par l'architecte avait pour point de départ le centre de l'édifice. Son attention s'est donc focalisée en premier lieu sur le pilier, dont la circonférence est presque entièrement dégagée au 1<sup>er</sup> étage du soubassement, ce qui lui a permis de déterminer le centre de la construction avec une précision supérieure à celle qu'apporte la position du pivot sur la partie supérieure. Le centre du pilier établi à partir de sa circonférence coïncide avec celui des deux cercles que dessinent le noyau et le mur de l'escalier hélicoïdal.

De grandes dimensions circulaires ne peuvent être mesurées directement sur le terrain et, pour les obtenir, la solution choisie a été d'effectuer une série de coupes horizontales tous les 6 cm dans le nuage de points du modèles photogrammétrique (fig. 298). Cela a permis de fixer à 3,846 m la dimension moyenne du diamètre du pilier pour la partie parementée du 1<sup>er</sup> étage, observée sur 3 m de hauteur entre les altitudes 37,72 m et 40,78 m. Cette dimension équivaut à 13 pieds romains de 0,296, soit 3,848 m.

Les murs A et B n'étant conservés que partiellement, il a fallu ensuite procéder par tâtonnement sur un plan regroupant le relevé des vestiges et la projection en plan de l'ensemble des coupes horizontales effectuées entre les altitudes 36 m et 41 m (fig. 299). La recherche de dimensions correspondant à des multiples d'un pied romain de 29,6 cm a mis en évidence le fait que les arcs mesurent 5 pieds de largeur, que l'épaisseur du mur B équivaut à 7 pieds, son diamètre interne à 40 pieds et le diamètre de sa circonférence externe à 54 pieds et, enfin, que le diamètre du cercle que dessine la paroi interne du mur A est de 74 pieds.

L'analyse entreprise en utilisant le nuage de points a également permis d'observer, sur l'ensemble de la construction, une remarquable maîtrise de la verticalité, car l'écart relevé sur 5 m de hauteur entre les différent traits de coupe rabattus en plan excède rarement 2 cm.

Tentant de retrouver le schéma de composition du plan originel, Nathalie André a fait appel aux catégories de connaissances qui pouvaient faire partie du bagage des architectes contemporains de Néron (fig. 300). Parmi les modèles géométriques connus dans l'antiquité, celui qui semble le mieux correspondre aux données disponibles pourrait avoir été construit à partir d'un triplet primitif pythagoricien. Parmi ces ensembles de trois nombres entiers naturels non nuls, vérifiant la relation  $a^2 + b^2 = c^2$ , ceux qui n'ont pas de facteurs

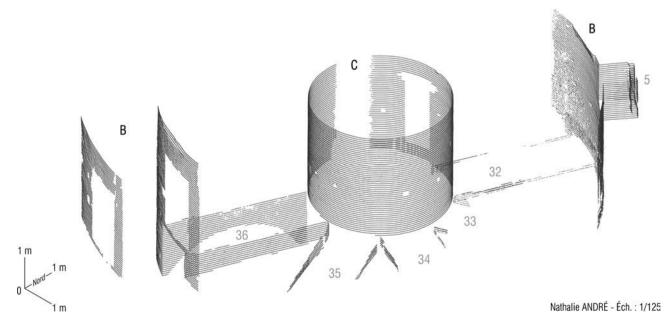


Fig. 298 – Coupes horizontales effectuées dans le nuage de points du modèle photogrammétrique entre 36 m et 41 m d'altitude (logiciel *CloudCompare*®).

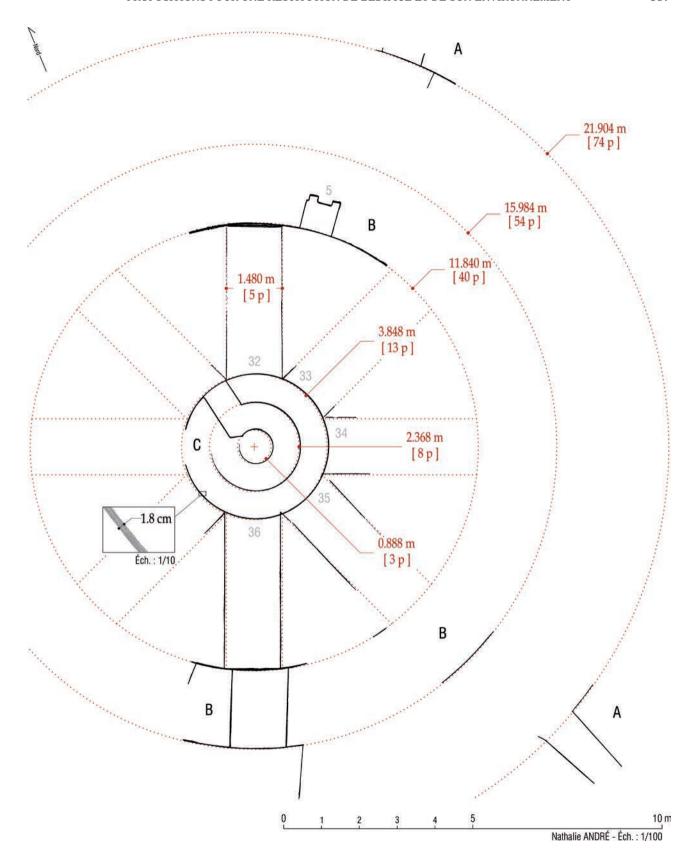


Fig. 299 – Projection en plan de l'ensemble des coupes horizontales réalisées pour déterminer les diamètres des murs circulaires.

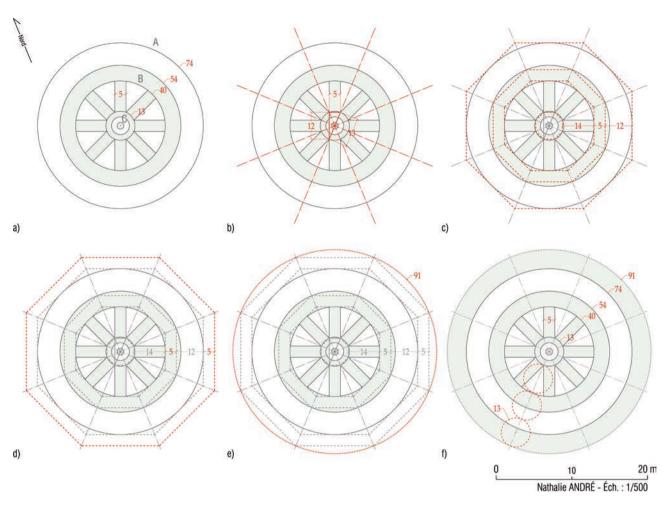


Fig. 300 – Proposition d'un schéma de composition du plan.

diviseurs communs constituent les triplets dits primitifs. Au sein de ces derniers, celui dont les termes sont 5-12-13 possède deux valeurs que l'on retrouve dans la construction néronienne: 5 pieds pour la largeur des arcs et 13 pieds pour le diamètre du pilier. En outre, son angle obtus mesure 22,62°, soit une valeur très proche de l'angle de 22,5° formé par un huitième de cercle, que l'on retrouve dans chaque série de 8 arcs<sup>47</sup>.

À tout triplet pythagoricien peut être associé un triangle rectangle, qui dans notre cas possède des côtés mesurant 5 et 12 pieds, et une hypoténuse de 13 pieds. Huit triangles présentant ces caractéristiques peuvent être inscrits dans le plan du pilier où leur hypoténuse correspond au diamètre et le plus petit côté au point d'appui des arcs (fig. 300, b) 48.

L'hypoténuse de chacun des huit triangles permet par ailleurs de tracer autant de directrices et celles-ci ont servi à tracer trois octogones tels que les côtés de deux d'entre eux sont tangents aux parois internes des murs A et B et le troisième est inscrit dans le cercle correspondant à la paroi externe du mur B (fig. 300, c). La distance séparant les deux octogones inscrits dans l'épaisseur du mur B est à nouveau de 5 pieds. À ce stade, nous pro-

construction des arcs, où l'on retrouve l'octogone inscrit dans la circonférence du pilier.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> À l'intersection du pilier, soit au point d'ancrage des

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Voir sur ce point la fig. 195, qui illustre le mode de

posons de tracer un second octogone autour de celui qui est tangent à la face interne du mur A, à la même distance de 5 pieds, puis de tracer le cercle qui passe par les sommets du plus grand octogone. Le diamètre d'un tel cercle est de 91 pieds, soit exactement sept fois le diamètre du pilier, qui semble avoir été

utilisé comme module dans toute la construction. Nous obtenons ainsi un mur mesurant 8,5 pieds d'épaisseur, soit 2,52 m (fig. 301).

Les structures mises au jour actuellement sont toutes réalisées en *opus testaceum*, mais un détail observé sur le tronçon 1a du mur annulaire A (pl. IV et fig. 157-158) révèle que

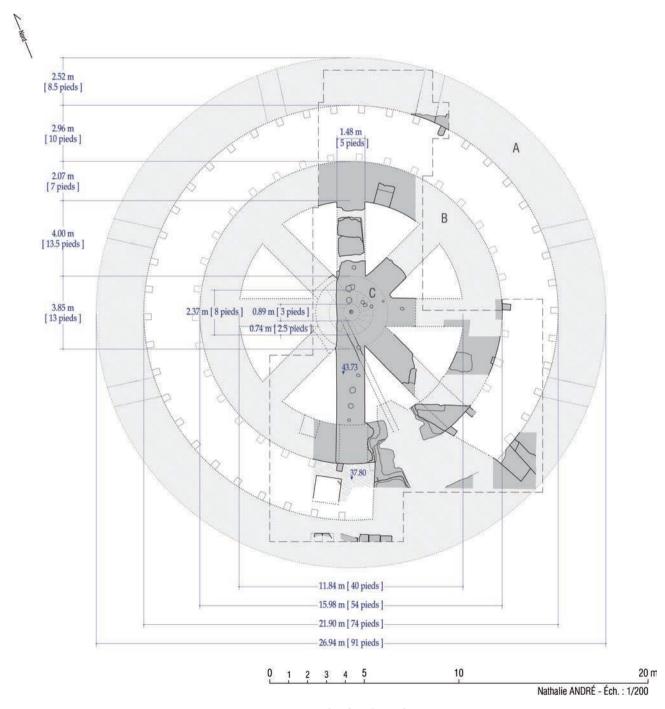


Fig. 301 – Restitution du plan du soubassement.

ce type de maconnerie s'interrompait par endroit pour faire place à des secteurs qui pourraient avoir été construits en grand appareil. Les informations dont nous disposons sur ce point se limitent au détail observé et à certaines caractéristiques de la stratification du site. Partant du premier, nous avons reproduit par rapport à l'axe de symétrie du bâtiment le profil que dessine cette interruption (fig. 302). et défini ainsi une section de la circonférence interne du mur n° 1 dont la corde mesure environ 8 m au niveau du premier gradin, 6 m à hauteur du second. En plan, les limites supérieures de cet aménagement sont proches de la bissectrice de l'angle formé par les axes de deux arcs.

Au stade actuel de nos connaissances, il est difficile sinon impossible de déterminer comment pouvait être traitée cette interruption de la maçonnerie en *opus testaceum*. Tout d'abord, nous ignorons si elle affectait le mur sur toute son épaisseur, bien que les indices que nous allons examiner nous encouragent à

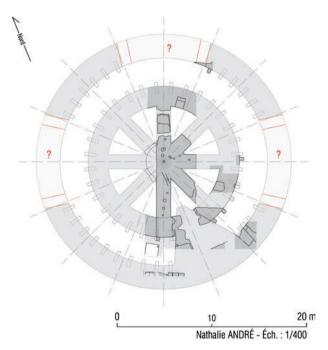


Fig. 302 – Localisation hypothétique des secteurs du mur A où semblent se trouver des interruptions de la maçonnerie en *opus testaceum*. Ils sont signalés par des points d'interrogation qui matérialisent nos questionnements.

<sup>49</sup> Citons à titre d'exemples le mausolée de Casal Rotondo et celui de Cecilia Metella sur la Via Appia Antica, le mausolée d'Auguste, ainsi que le Trophée de La Turbie.

le supposer. En effet, durant la fouille ont été repérées des manifestations d'affaissements importantes dans la partie orientale de l'espace exploré et ces mouvements du terrain pourraient être dus à l'existence d'une interruption similaire de la maçonnerie, les remblais non soutenus ni contenus par des murs ayant apparemment subi des tassements plus sensibles à cet endroit. L'hypothèse semble renforcée par les premières observations faites dans le secteur que l'équipe d'Alessandro D'Alessio a commencé à explorer en 2018, à l'ouest de notre aire de fouille. Là aussi, les traces produites par un affaissement conséquent des remblais se concentrent dans un espace qui semblerait faire écho à celui que l'on reconstruit au nord. Les mouvements de terrain suggèrent donc la présence d'un vide correspondant à une partie de la construction dans laquelle, sur toute l'épaisseur du mur, devaient être insérés des blocs qui ont été récupérés au moment de l'abandon du bâtiment. Sur le plan de la fig. 302 ont été localisés les trois secteurs qui pourraient être concernés par ces traitements. Au sud, la présence du massif D conduit à exclure l'existence d'un quatrième secteur similaire. Cette absence encourage à penser que ces secteurs accueillaient des aménagements à caractère décoratif, sur la partie du pourtour du bâtiment visible en aval.

En quoi pouvaient consister ces «incrustations » ? Ignorant la forme complète de l'interruption, nous devons donner libre cours à l'imagination, d'autant que, pour l'heure, la recherche d'exemples d'aménagements similaires au sein d'architectures antiques s'est révélée vaine. Aurait-on employé des blocs de pierre ou de marbre pour renforcer la structure? Dans certaines constructions de plan circulaire – en particulier des sépultures, grandes tombes et mausolées - des blocs sont insérés dans le blocage pour armer la construction et ancrer les revêtements<sup>49</sup>. Toutefois, dans tous les cas que nous avons examinés, les blocs sont disposés selon des alignements verticaux et/ou horizontaux et donc d'une manière bien différente de celle que suggèrent les gradins de l'édifice considéré ici. De plus, on note que le tableau vertical du premier gradin est parementé de brique, alors que dans les exemples précédents les blocs sont ennoyés dans le blocage. De même, dans les constructions associant grand appareil et *opus testaceum*, c'est toujours ce dernier qui va prendre appui contre les blocs et non le contraire. On ne peut donc simplement proposer de restituer des blocs là où s'interrompt la maçonnerie de brique. Au stade actuel de nos connaissances, nous sommes dans l'impossibilité de proposer une solution convaincante.

### 2.3.2. L'élévation

Le point de départ des réflexions portant à la restitution d'une tholos installée au sommet du soubassement est fourni par les deux murs annulaires, qui suggèrent de lui attribuer deux séries de supports concentriques. L'idée que l'édifice n'ait pu compter qu'une colonnade placée sur le mur externe et que cette colonnade ait pu supporter une coupole mesurant environ 27 m de diamètre paraît devoir être écartée, en particulier parce que l'absence d'une liaison maçonnée entre les deux murs, à leur sommet, créé une fragilité et semble incompatible avec cette solution. En outre, la position du mécanisme et les traces relevées au sommet du soubassement plaident en faveur de la présence d'un support - mur percé de baies ou colonnade - entre d'une part l'espace central occupé par le plancher tournant et d'autre part le couloir annulaire. Mais quelle hauteur et quelle forme doit-on attribuer à cette tholos ?

Faisons tout d'abord un bref retour en arrière pour constater les très étroites similitudes existant entre le plan du soubassement de la *cenatio* et celui de la salle octogonale du pavillon de la *Domus Aurea* qui se dressait sur l'Oppius (fig. 303). L'octogone inscrit dans le cercle correspondant à la paroi externe du mur B se superpose exactement à celui que l'on

peut tracer à partir des piliers qui supportent la coupole de la salle de l'Oppius. D'autres concordances apparaissent sur le tracé du mur A. La ressemblance existant entre les deux corps de bâtiment est remarquable.

La parenté est plus difficile à établir lorsqu'on passe sur un plan vertical. La hauteur de la tholos de la cenatio rotunda devait être différente de celle de la salle octogonale, car cette dernière est intégrée au sein d'autres structures, elle ne possède pas de soubassement et elle n'était pas destinée à être vue de l'extérieur. Ce parallèle ne peut donc être utilisé pour restituer le corps supérieur de l'édifice de la Vigna Barberini. Par ailleurs nos réflexions sont également privées du support que seraient susceptibles d'apporter les dimensions d'éléments ayant appartenu à sa construction ou à sa décoration architecturale, la fouille n'en ayant pas livré<sup>50</sup>. Pour élaborer une proposition de restitution de l'élévation Nathalie André a donc dû utiliser uniquement les données métriques disponibles (fig. 304)<sup>51</sup>.

Son raisonnement prend en compte, comme donnée de départ, le module de 13 pieds qui correspond en plan au diamètre du pilier et que l'on retrouve aussi dans l'élévation de l'escalier dont l'hélicoïde dessiné par les marches se développe sur 4 tours de 13 pieds de hauteur chacun.

Elle propose d'attribuer aux colonnes, chapiteau inclus, une hauteur correspondant à trois modules, soit 11,55 m. Le demi-cercle de 91 pieds de diamètre, projeté en élévation, passe alors exactement au sommet des chapiteaux, sur l'axe des colonnes installées sur le mur B. Au-dessus de ces dernières, sur une hauteur correspondant à un autre module, se dresse le mur contre lequel va prendre appui la couverture du portique périphérique. L'ensemble est surmonté par la coupole qui se développe sur la hauteur de deux modules. Évidemment nous avons pleinement conscience du fait que ces propositions, basées sur les raisonnements développés plus haut, sont totalement conjecturales.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> L'analyse de la séquence stratigraphique conduit à penser que si quelque reste de la *tholos* peuvent avoir été abandonnés sur place, ils doivent se trouver à la base du remblai flavien et, dans le meilleur des cas, à 14 m environ

au-dessous des niveaux atteints par les fouilles.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> D'autres solutions sont envisageables, que N. André se réserve de développer ultérieurement.

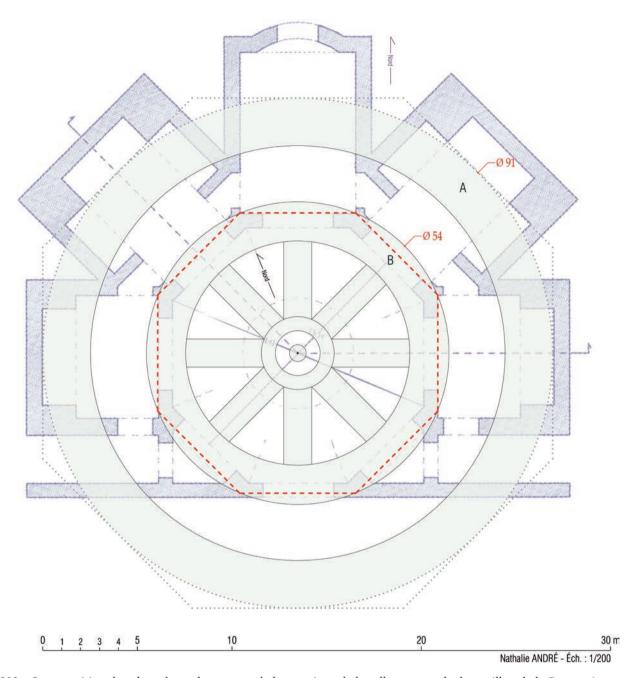


Fig. 303 – Superposition des plans du soubassement de la *cenatio* et de la salle octogonale du pavillon de la *Domus Aurea* situé sur l'Oppius (plan de la salle octogonale : dessin de F. M. Martines, fig. 4. 8. b, dans Martines 2015).

Cette proposition, avancée ici à titre provisoire, doit encore faire l'objet de calculs de résistance des matériaux par des ingénieurs afin de valider ou non la faisabilité constructive.

Dans cette hypothèse, la *tholos* étant fixe et entièrement indépendante du plancher tour-

nant de la salle de banquet, sa construction ne nécessitait pas de prendre en considération les forces produites par ce mouvement. Sur le plan statique, toutes ces forces étaient absorbées par le soubassement dont la puissance remarquable tient compte certainement de cette exigence.

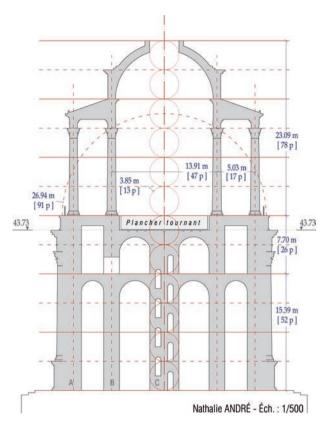


Fig. 304 – Schéma pour une proposition de restitution de l'élévation de la *cenatio rotunda*.

# 2.3.3. Un corps du palais relié à la *cenatio* rotunda

Dans les différents cas considérés, l'intégration au sein du plan général du soubassement des murs entrevus au sud de la fondation flavienne nº 47 est actuellement impossible (voir pl. IV). Ces éléments, en effet, sont situés dans un secteur où devrait se trouver un tronçon du second mur annulaire, que celui-ci ait eu un pourtour circulaire ou polygonal. Le mur nº 26 pourrait correspondre à un aménagement transversal, dont on a un autre exemple dans le secteur du plan incliné nº 15. En revanche, les maçonneries nº 25 et 27 suivent une orientation que l'on ne sait comment concilier avec les autres éléments connus et leur relation avec le mur nord-sud (n° 26) est loin d'être claire. Cette situation pourrait conduire à remettre en question les arguments qui nous

ont encouragés à les attribuer à l'époque néronienne. Il faut toutefois considérer aussi le fait que l'on se trouve dans la partie postérieure du bâtiment, dans un secteur où se concentrent les aménagements techniques et où, en outre, le soubassement de la *cenatio rotunda* était vraisemblablement lié à d'autres corps de bâtiment. Il n'en reste pas moins que, au stade actuel, il paraît beaucoup trop hasardeux de prendre en compte ces maçonneries dans nos reconstructions.

L'existence d'une aile du palais liée à la *cena*tio rotunda s'impose si l'on aborde la question en considérant que l'accès à la salle à manger ne pouvant se faire à partir du soubassement, où rien n'a été prévu à cet effet, il faut envisager la présence d'un passage à partir d'un autre corps de bâtiment. La communication pourrait avoir été conçue pour assurer un accès de plain-pied ou par le biais de quelques marches. L'identification du bâtiment représenté sur les monnaies MAC AVG donnant lieu à des interprétations encore inconciliables<sup>52</sup>, il nous est difficile de recourir ici à ce témoignage. On notera toutefois que, dans la plupart des cas, le graveur a représenté un arc qui fait penser à un arc rampant, et donc à un escalier, dans l'angle que forme le bâtiment accolé à gauche de l'édifice de plan circulaire. Une solution similaire pourrait avoir été adoptée pour accéder à la salle à manger tournante.

Pour imaginer comment s'articulait cette aile du palais, dont on soupçonne la présence, avec la *cenatio rotunda*, il est possible de faire référence à la représentation, sur une peinture de la Casa di *M. Lucretius Fronto* à Pompéi, d'une villa dont les deux ailes latérales se terminent par des corps de plan circulaire, vaguement apparentés à celui qui se dressait sur les pentes du Palatin<sup>53</sup>. Le parallèle encourage à restituer une solution similaire à Rome.

Afin de positionner le point de contact entre la *cenatio rotunda* et le corps de bâtiment qui venait prendre appui contre elle, il faut, croyons-nous, tenir compte de la présence des éléments particuliers, mais non identifiés, correspondant aux «incrustations» décrites

 $<sup>^{52}</sup>$  Voir l'article et le catalogue richement illustré que Cl. Devoto et B. Spigola ont consacrés à ces monnaies dans

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> M. Carrive, p. 316 et fig. 272.

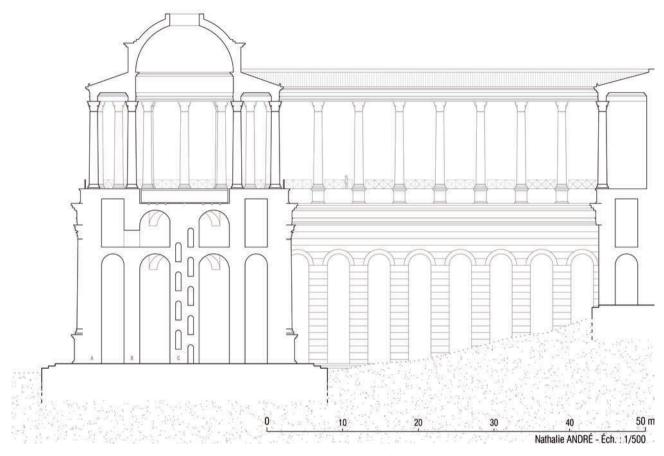


Fig. 305 - Propositions pour la restitution de la cenatio rotunda et d'une aile du palais accolée au sud.

ci-dessus. D'autres indices, tels que l'orographie et le vague aperçu que l'on a de l'espace environnant incitent également à positionner cette aile au sud de l'édifice mis au jour.

La forme et le plan de cette aile du palais resteront sans nul doute hypothétiques tant que l'espace où elle devrait s'être dressée n'aura pas été exploré. La coupe de la figure 305 évoque ce rapport entre la *cenatio rotunda* et une aile du palais dressé au sud.

### 3. Quand fut construite la cenatio rotunda?

Le terrain n'a pas livré d'informations permettant de préciser la datation de la construction. Au lendemain de la découverte nous

avions pu affirmer qu'il s'agissait d'une réalisation néronienne compte tenu tout d'abord de la position du bâtiment au sein de la stratification et en invoquant l'étroite parenté que l'on peut établir entre les parements de ses murs et ceux de certaines maçonneries du pavillon de l'Oppius. Nous avions également attiré l'attention sur des signes indiquant que cet édifice était resté peu de temps en usage avant de disparaître sous les remblais de la terrasse artificielle créée au début de la période flavienne<sup>54</sup>. Depuis, les éléments recueillis ont chassé les doutes qui planaient au début à propos de son identification avec la cenatio rotunda décrite par Suétone<sup>55</sup>. La présence d'un mécanisme, celle des galets placés au sommet du soubassement

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Villedieu 2010; 2011a; 2011b et 2016.

<sup>55</sup> Svet., Nero, 31, 3.

sous le sol de la *tholos*, l'absence de communication entre la *tholos* et son soubassement et le fait que celui-ci ait servi principalement sinon exclusivement à assurer l'entretien et le fonctionnement du mécanisme assurant la rotation du plancher, tous ces indices ont permis d'écarter peu à peu les objections et de gommer les réticences<sup>56</sup>.

À quel moment fut entreprise la construction de cet édifice dont les caractéristiques, en particulier la hardiesse des solutions architectoniques alliée à la complexité des installations techniques, évoquent immédiatement les compétences exceptionnelles de *Severus* et *Celer*, les *magistri et machinatores* que Tacite<sup>57</sup> associe à la réalisation de la *Domus Aurea*? De prime abord, la salle à manger semblerait entrer pleinement dans le programme de construction de cette *domus*.

Pourtant, de par sa situation topographique, on ne peut *a priori* exclure que l'espace où fut dressée la *cenatio rotunda* puisse avoir été touché par les travaux antérieurs à l'incendie. Il se trouve en effet sur les pentes du Palatin, juste au-dessus de la vallée occupée plus tard par le Colisée, exactement sur la ligne que dessinent dès le départ les intentions de Néron d'étendre sa résidence dans un espace allant du Palatin à l'Esquilin<sup>58</sup>.

C'est en partant de la même observation que, très tôt, tant Jean-Paul Morel que moi-même avions soupçonné que la *domus* augustéenne de la Vigna Barberini pouvait avoir été intégrée dans la résidence de Néron<sup>59</sup>. Toutefois, les preuves nécessaires pour l'affirmer manquaient alors. La découverte de l'édifice identifié ici à la *cenatio rotunda*, ainsi que la reconstruction que l'on peut faire, à très grands traits, d'un corps de bâtiment dont elle aurait constitué l'extrémité, nous autorisent aujourd'hui à abandonner

Placés dans le prolongement de la *domus* augustéenne, pour le moins partiellement à l'emplacement d'autres *domus* contemporaines de cette dernière – des maisons dont les débris furent utilisés dans les maçonneries néroniennes – la *cenatio rotunda* ainsi que le ou les corps de bâtiment installés dans son voisinage immédiat pourraient-ils relever du programme de la *Domus Transitoria* ou n'ontils été introduits que durant la réalisation de la *Domus Aurea*? Actuellement, les repères chronologiques disponibles ne permettent pas de répondre à cette question.

Suivant en cela la description de Suétone, la plupart des experts tendent à scinder nettement, autant dans le temps que dans l'espace, le projet de construction du palais de Néron, en différenciant ainsi la *Domus Transitoria*, que l'incendie de 64 aurait fait entièrement disparaître, de la *Domus Aurea*, postérieure à cet événement.

Il convient toutefois de reprendre ici la question de l'incendie de 64 qui, aux dires de Suétone, aurait détruit la *Domus Transitoria* et, selon Tacite, dévoré le Palatin, les habitations, ainsi que les alentours, des affirmations qui justifient une vision tranchée de la séquence des constructions<sup>61</sup>. L'incendie représente incontestablement un sujet incontournable et déterminant dans ce contexte.

fecit, quam primo «transitoriam», mox incendio absumptam restitutamque «auream» nominauit (il se fit d'abord bâtir une maison s'étendant du Palatin à l'Esquilin et l'appela d'abord «le Passage», puis un incendie l'ayant détruite, il la reconstruit sous le nom de «Maison dorée. Trad. H. Ailloud, Les Belles Lettres, 1996). Tac., ann., 15, 39, 1: neque tamen sisti potuit quin et Palatium et domus et cuncta circum haurirentur (On ne put toutefois arrêter l'incendie avant qu'il n'eût dévoré le Palatium, les habitations et les alentours. Texte établi et traduit par H. Goelzer, Belles Lettres, 1962). Citons parmi les contributions récentes: Beste – Hesberg 2013, p. 324.

cette attitude prudente. La *domus* augustéenne a probablement été incorporée très tôt au complexe palatial, et Néron semble simplement l'avoir maintenue telle qu'elle lui avait été léguée par ses prédécesseurs, sans y entreprendre des transformations remarquables. Tout au plus peut-on supposer que des peintures furent réalisées sous son règne, ainsi que le suggèrent quelques fragments retrouvés dans les remblais postérieurs à sa démolition<sup>60</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Beaucoup, tels que Coarelli 2012, p. 504 et p. 509, avaient toutefois accepté immédiatement cette identification. Dans l'introduction, nous avons donné un aperçu des hypothèses de localisation proposées avant cette découverte p. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Tac., *ann.*, 15, 42, 1. Voir également, dans cet ouvrage, F. Coarelli, p. 419-423.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Svet., *Nero*, 31, 1; Tac., *ann*. 15, 39, 1. Voir ci-dessous, note 61.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> En particulier Morel - Villedieu 2002.

<sup>60</sup> Maurina 2001

<sup>61</sup> Svet., Nero, 31, 1: domum a Palatio Esquilias usque

Guidée par les sources littéraires, Clementina Panella a cartographié la progression des flammes et accepté la thèse d'une destruction totale du Palatin, avant de nuancer ce point de vue et de noter qu'il n'y eut pas de dommages dans le secteur des temples de la Victoire et de la Magna Mater<sup>62</sup>. Les fouilles réalisées au cours des dernières décennies sur les marges septentrionales du Palatin, dans la vallée, tant entre l'arc de Titus et le Forum Romain qu'à l'est du même arc, ont remis au jour des traces extrêmement nettes de cet incendie sous forme d'épaisses strates cendreuses et de vestiges d'édifices anéantis par le feu<sup>63</sup>. Sur le Palatin, des indices relevés par Giacomo Boni ont conduit à imaginer que le nymphée dit de la Domus Transitoria avait été abandonné à la suite de cet événement<sup>64</sup>. Dans ce cas, il ne semble pas toutefois que les vestiges du bâtiment portent des traces nettes d'une dégradation due aux flammes. La même remarque vaut pour les annotations de Gianfilippo Carettoni à propos du pavement en opus sectile conservé au niveau supérieur, au-dessus du nymphée<sup>65</sup>. Les fouilles récentes tendent toutefois à identifier une seconde intervention néronienne dans ce secteur, ce qui confirmerait la thèse de Boni<sup>66</sup>. Dans le présent volume, Maria Antonietta Tomei rappelle que d'autres traces d'incendie ont été observées dans des salles souterraines de la Domus Tiberiana<sup>67</sup>. Sur le site de la Vigna Barberini, on ne peut interpréter comme des traces du grand incendie les vestiges très isolés de petits fovers allumés probablement par les terrassiers participant à la démolition des édifices anciens et au remblaiement ayant servi à créer la terrasse flavienne. De fait, aucun indice

laissant supposer que cette partie de la colline aurait été la proie des flammes en 64 n'a été relevé au cours des recherches menées dans les divers secteurs du site. Ils sont totalement absents, aussi bien dans la partie méridionale que sur le front oriental du site. Il est particulièrement intéressant de noter que, en réalisant leur sondage D 3 situé à proximité immédiate des vestiges de la *cenatio rotunda*, Yvon Thébert et Henri Broise n'en ont pas trouvé de témoins lorsqu'ils ont analysé une stratification qui couvre largement la période considérée et remonte jusqu'au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>68</sup>.

Force est donc de constater que les fouilles ne renvoient pas une image de la situation reproduisant exactement celle que décrit Tacite. Nous ne disposons pas de données archéologiques illustrant la progression des flammes sur la colline et les quelques témoignages recueillis attestent que le feu ne l'a pas totalement investie. Le secteur occupé plus tard par la terrasse de la Vigna Barberini ayant clairement été épargné, pourrait-on admettre que la *cenatio rotunda* aurait pu être conçue et réalisée avant 64 et avoir ainsi fait partie de la *Domus Transitoria* ?

À cette question, le terrain ne fournit pas de réponse et les bribes d'informations recueillies ailleurs ne permettent pas de trancher. Les experts qui se sont penchés sur la question s'accordent pour attribuer à la *Domus Transitoria* principalement le nymphée situé au sommet de la colline, éventuellement certaines structures mises au jour sous la *Domus Flavia* et ce que l'on suppose être les restes de la demeure de *Cn. Domitius Ahenobarbus*, le père de Néron<sup>69</sup>. Compte tenu de sa posi-

<sup>62</sup> Panella 2011 et 2013c.

<sup>63</sup> Gualandi 1999, p. 175-176; Zeggio 1996; Zeggio 2006, p. 118; Ferrandes 2006, p. 38-39; Saguì 2009, p. 243-244; Panella 2013c, p. 78; Saguì 2013, p. 136-137; Ippoliti 2019, p. 112. Dans le secteur de la Via Sacra, E. B. Van Deman signale que l'incendie a détruit toutes les constructions antérieures : Van Deman 1923, p. 403.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Les observations de G. Boni sur ce sujet ne sont pas exposées dans l'article qu'il a consacré à sa fouille du nymphée (Boni 1913), toutefois G. Carettoni affirme que «il Boni riconobbe tracce evidenti di fuoco sui frammenti decorativi e sugli oggetti da lui raccolti nello scavo»: Carettoni 1949, p. 77.

<sup>65</sup> Dans ce cas également, l'auteur affirme que les traces

ont été vues par G. Boni: Carettoni 1949, p. 79. Voir aussi Blake 1959, p. 39 («signs of a violent deflagration»).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Nazzaro – Santoro 2019. Toutefois, aucune allusion à des traces d'incendie n'est faite dans ce texte et Valentina Santoro, que je remercie vivement pour cette information, confirme que la fouille récente n'en a pas mis en évidence.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> M.A. Tomei, p. 400-401.

<sup>68</sup> Broise – Thébert 1998, p. 487.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Sur le nymphée: Bastet 1971 et, dans ce volume, M.A. Tomei, p. 391-397 pour le nymphée, ainsi que p. 398-399 pour les autres structures repérées sous la *Domus Flavia*. Blake 1959, p. 36 et Carandini 1986 reconnaissent la *domus* de *Cn. Domitius Ahenobarbus* dans les vestiges d'une construction antérieure au vestibule-atrium de la *Domus* 

tion, à l'emplacement du futur vestibule de la Domus Aurea, ces derniers semblent renvoyer un écho précis de la description d'une « maison s'étendant du Palatin à l'Esquilin ». Au-delà, vers le nord, le secteur occidental du pavillon de l'Oppius ferait partie selon certains auteurs du corps du palais en cours de construction avant l'année 64. La thèse, avancée dans un premier temps par Laura Fabbrini, a ensuite été développée par Larry Ball sur la base de l'étude approfondie des maconneries, puis reprise et consolidée en dernier lieu par Yves Perrin<sup>70</sup>. Les deux premiers fondent leur opinion sur une connaissance très approfondie du pavillon de l'Oppius, un point de vue que le troisième adopte et enrichit en apportant de nouveaux indices qui le conduisent à déclarer que « les sources textuelles corroborent ces analyses topographiques et archéologiques, et l'épigraphie les confirme. Le tableau que brosse Suétone des domus néroniennes, et la terminologie qu'il emploie, revêtent une importance majeure : la Domus Aurea est la Domus Transitoria restaurata »71.

On voit ainsi se dessiner une perception de la situation contrastant avec l'image que restituent les auteurs qui, eux, distinguent très nettement un premier chantier dont on perçoit mal les résultats et un second, postérieur à l'incendie, caractérisé par une activité des plus intenses<sup>72</sup>. Selon Larry Ball, en revanche, les travaux devraient avoir commencé bien avant

64. En se fondant en particulier sur l'analyse des formes architecturales, dont l'évolution renvoie à ses yeux l'écho d'une pratique ayant mûri par étapes<sup>73</sup>, il en arrive à considérer que Néron doit avoir poursuivi le même projet tout au long de son règne. Certes ses plans ont sans nul doute connu un tournant important en 64, quand l'incendie, en libérant des espaces, a permis de faire considérablement évoluer l'idée initiale et d'adopter des solutions plus ambitieuses<sup>74</sup>.

Face à la qualité de ces réalisations, à leur caractère innovateur, Larry Ball pense évidemment à Severus et Celer, tout comme nous le faisons dans le cas de la cenatio rotunda. Influencés par le fait que Tacite les associe à la construction de la *Domus Aurea*, nous tendons à penser généralement que l'activité de ces deux personnages commence après l'incendie de 64. La conception des autres grands projets de Néron comme celui de l'extension de l'Urbs vers Ostie, du canal lié à cette dernière, et celui du canal du Lac d'Averne, qui à nouveau met en scène Severus et Celer, n'est pas mieux repérée dans le temps et cela ne nous aide donc pas à suivre leur carrière<sup>75</sup>. Si l'on admet toutefois que leur présence à Rome pourrait être antérieure à la date de l'incendie, il faudra également reconnaître la possibilité de leur attribuer quelques ouvrages. Nous voyons là un faible indice en faveur d'une éventuelle datation de la construction de la cenatio rotunda avant 64. Mon intention n'est évidemment pas de l'affir-

Aurea, conservés dans l'angle nord-ouest du massif de fondation du temple de Vénus et de Rome. Voir également Papi 1995. Morricone 1987, p. 80-81, date le décor de la domus de l'époque d'Auguste, mais Palombi 1990 observe que cette datation n'exclut pas que la demeure du père de Néron ait pu être intégrée au sein de la Domus Transitoria. En faveur de cette interprétation, nous pouvons invoquer le cas de la domus augustéenne de la Vigna Barberini, qui fit apparemment partie de la résidence néronienne.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Fabbrini 1995, p. 58; Ball 2003, p. 16-17 et 208-209; Perrin 2014, p. 562-570. Ce point de vue est loin d'être unanimement partagé, ainsi que l'illustrent les travaux suivants : Beste 2011, p. 173; Meyboom – Moormann 2013; Beste – Hesberg 2013, p. 322-326.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Perrin 2014, p. 566.

 $<sup>^{72}</sup>$  Une activité d'autant plus intense que l'empereur aurait lancé d'autres grands projets en parallèle : Balland 1965.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Ball 2003, p. 221-227.

 $<sup>^{74}\,</sup> Ball$  2003, p. 2-3; l'idée est reprise par Fraioli 2007, p. 101-102.

<sup>75</sup> Svet., Nero, 16, 1 traite du projet concernant le prolongement de Rome vers Ostie, assorti au creusement d'un canal (Destinarat etiam Ostia tenus moenia promovere, atque inde fossa mare veteri urbi inducere). Du percement d'un canal entre l'Averne et Ostie, il est question dans Svet., Nero, 31, 5 (fossam ab Averno Ostiam usque, ut navibus nec tamen mari iretur, longitudinis per centum sexaginta milia, latitudinis, qua contrariae quinqueremes commearent) et dans Tac., ann., 15, 42, 2, qui affirme que Severus et Celer avaient promis à Néron de le réaliser (Namque ab lacu Averno navigabilem fossam usque ad ostia Tiberina depressuros promiserant). Sur ces questions: Griffin 1984, p. 130; Balland 1965, p. 371-372 et p. 378-379. Dans le présent ouvrage, F. Coarelli apporte de nouveaux éléments sur la carrière de Severus et Celer: voir infra.

mer, mais simplement d'élargir le champ des réflexions.

On s'accordera aisément, en revanche, pour reconnaître la valeur novatrice de cette magnifique réalisation architecturale et technique. La complexité des formes, leur puissance,

l'originalité des partis adoptés, illustrent parfaitement ce caractère audacieux des créations voulues par Néron et réalisées par ses collaborateurs, qui jusqu'à présent avait été observé principalement dans le pavillon de l'Oppius<sup>76</sup>.

c'est dans le pavillon de la *Domus Aurea* que les possibilités révolutionnaires de l'*opus caementicium* furent pour la première fois pleinement exploitées.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> À propos de sa relation avec architectes et ingénieurs, L. Ball (2003, p. 24) juge que : «Nero was an enthusiastic innovator» qui sut encourager la créativité de ses collaborateurs. Bien avant, Ward-Perkins 1989, p. 63, observait que

# TABLE DES MATIÉRES

vant-propos, par Alfonsina Russo et Brigitte Marin	
Introduction, par Françoise Villedieu	
Première partie	
LES INFORMATIONS LIVRÉES PAR LA FOUILLE	
I. Les épisodes de la vie du site : interprétation de la séquence stratigraphique (F. Villedieu)	
1. Avant l'édifice néronien	
2. L'édifice néronien1.2.1. Les vestiges1.2.2. Éléments de datation livrés par la fouille1.2.3. Environnement contemporain1.	
3. De l'époque flavienne au règne de Commode : construction et transformations d'un corps du palais de Domitien	

4. L'époque sévérienne
4.1. Le chantier initial et les premiers aménagements
4.1.1. Les vestiges
4.1.2. Datation
4.2. Les réalisations de la deuxième campagne
4.2.1. Les vestiges
4.2.2. Datation
5. Du III <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> siècle
5.1. Démantèlement du complexe sévérien et changements de destination (IVe/Ve-
VI <sup>e</sup> siècle)
5.2. Les sépultures
5.3. Les spoliations
5.4. L'exploitation agricole
II. Studio dei materiali
II. OTUDIO DEI MATERIALI
1. Introduzione (M. Fedeli)
2. Presentazione dei contesti analizzati
2.1. Creazione della terrazza (M. Fedeli)
2.1.1. Demolizione dell'edificio neroniano
2.1.1.1. Materiali e stratigrafia
2.1.1.2. Materiali ceramici
2.1.2. Riempimento della terrazza
2.1.2.1. Stratigrafia e materiali
2.1.2.2. Materiali ceramici
2.1.2.2.1. Ceramiche fini
2.1.2.2.2. Ceramiche comuni
2.1.2.2.3. Anfore
2.1.2.2.4. Bolli
2.1.3. Riempimento inquinato della terrazza
2.1.3.1. Stratigrafia e materiali
2.1.3.2. Materiali ceramici
2.1.3.2.1. Ceramiche fini
2.1.3.2.2. Ceramiche comuni
2.1.3.2.3. Lucerne
2.1.3.2.4. Anfore
2.1.3.2.5. Bolli
2.2. Costruzioni della prima fase (M. Fedeli)
2.2.1. Stratigrafia e materiali
2.2.2. Materiali ceramici
2.3. Bacino e colonnato della fase 2 (M. Fedeli)
2.3.1. Stratigrafia e materiali
2.3.2. Materiali ceramici.
2.4. Affossamento del bacino (M. Fedeli)
2.4.1. Stratigrafia e materiali
2.4.2. Materiali ceramici.
2.5. Interventi di epoca antonina (L. David).
2.5.1 Materiali e stratigrafia

### TABLE DES MATIÉRES

	2.5.2. Materiali ceramici	132
	2.6. Consolidamento del terrapieno (L. David)	134
	2.7. Ultimi momenti di vita del complesso flavio (L. David)	134
	2.7.1. Materiali e stratigrafia	134
	2.7.2. Materiali ceramici	136
	2.8. Cantiere severiano (L. David)	141
	2.8.1. Demolizione del complesso	141
	2.8.1.1. Materiali e stratigrafia	141
	2.8.1.2. Materiali ceramici	141
	2.8.2. Attività del cantiere.	145
	2.8.2.1. Materiali e stratigrafia	145
	2.8.2.2. Materiali ceramici	145
	2.9. Realizzazioni severiane (L. David)	148
	2.9.1. Materiali e stratigrafia	148
	2.9.2. Materiali ceramici.	149
	21/12: Matterial Certainer.	1 17
3.	Gli strati di riempimento e di innalzamento della terrazza di Vigna Barberini: un	
	contesto della prima età flavia (G. Rizzo)	151
	3.1. Premessa	151
	3.2. La cronologia degli strati di riempimento e di innalzamento della terrazza di Vigna	
	Barberini	151
	3.3. L'inizio della produzione dei vasi in terra sigillata africana A e la loro prima diffu-	
	sione nel mercato di Roma	152
	3.4. I contesti della prima età flavia di Roma e di Ostia	154
	3.5. I riempimenti della terrazza: le ragioni della datazione alla prima età flavia	156
	3.6. Osservazioni conclusive	158
4.	Les enduits peints (M. Carrive)	159
	4.1. Décor 1 : paroi à fond rouge	159
	4.1.1. Caractérisation de l'enduit	159
	4.1.2. Description du décor	160
	4.1.3. Interprétation et datation	161
	4.2. Décor 2 : parois à fond blanc	162
	4.2.1. Groupe a	162
	4.2.1.1. Caractérisation de l'enduit	162
	4.2.1.2. Description du décor	163
	4.2.2. Groupe b	165
	4.2.2.1. Caractérisation de l'enduit	165
	4.2.2.2. Description du décor	165
	4.2.3. Interprétation et datation	166
	4.3. Décor 3 : plafond à fond jaune	167
	4.3.1. Caractérisation de l'enduit	167
	4.3.2. Description du décor	168
	4.3.3. Interprétation et datation	168
	4.4. Décor 4 : décor polychrome en relief	169
	4.4.1. Caractérisation de l'enduit	169
	4.4.2. Description du décor	169
	4.4.3. Interprétation et datation	170
	4.5. Éléments remarquables	171
	4.6. Conclusion	172

5. Le monete (V. Fontana)	173
5.1. Catalogo	174
5.1.1. Creazione della terrazza: riempimento	174
5.1.2. Affossamento del bacino	174
5.1.3. Interventi di epoca antonina	174
5.1.4. Ultimi momenti di vita del complesso flavio	174
5.1.5. Attività del cantiere severiano	177
5.1.6. Prime tracce di coltivazioni	177
5.1.7. Spoliazioni moderne	178
5.1.8. Coltivazioni XIX e XX sec	178
5.2. Considerazioni finali	178
6. Le terrecotte architettoniche ritrovate nel riempimento della struttura che sosteneva la	
cenatio rotunda (M. Rossi)	179
6.1. Le lastre	180
6.1.1 Gruppo mitologico	180
6.1.2 Gruppo architettonico	181
6.1.3 Gruppo rituale-simbolico	182
6.1.4 Lastre con palmette e pilastrini	184
6.2. Le antefisse	184
6.3. I gocciolatoi	185
6.4. Riflessione sulla produzione e problematiche cronologiche	185
6.5. L'arco cronologico di datazione orientativa delle lastre	187
6.6. Riflessioni sul contesto di provenienza	187
7. Note sui frammenti architettonici dal riempimento della fossa US 48 (R. Montalbano).	188
Deuxième partie	
L'ÉDIFICE NÉRONIEN	
III. L'édifice néronien : analyse des vestiges (F. Villedieu, N. André)	199
1. Vue d'ensemble du bâtiment, en plan et en élévation	199
2. Fondations	201
3. Matériaux employés et organisation du travail sur le chantier	201
4. Description des différentes parties du bâtiment; observations sur les modes de construc-	202
tion	208
4.1. Le mur annulaire A	208
4.2. Le dispositif E	210
4.3. Les murs n° 25, 26 et 27	214
4.4. Le mur annulaire B	214
4.5. Les dispositifs F' et F"	214
4.6. La baie H'	219
4.7. Le pilier central C et l'escalier hélicoïdal.	219
4.8. Les arcs	229
4.9. Le dispositif G	232
4.10. Les plans horizontaux.	233
4.11. Le secteur du mécanisme	239
4.12. Les étapes de la construction	251

2.4.2. Les connaissances des Romains en matière de système de réduction de

2.4.3. Hypothèse pour la restitution du mécanisme de réduction de vitesse . . . . . .

vitesse .....

3. La macchina della cenatio rotunda neroniana (Suet., Nero, 31), ipotesi di ricostruzione	
(E. Gautier di Confiengo)	331
3.1. Introduzione	331
3.2. Struttura della <i>praecipua cenatio rotunda</i>	332
3.3. Modalità di funzionamento della <i>cenatio</i>	333
3.4. Cenatio trasformata in isola	334
3.5. La macchina motrice e i relativi ruotismi	337
3.6. Conclusioni	339
	007
VII. Propositions pour une restitution de l'édifice et de son environnement (F. Villedieu, N. André)	341
1. L'environnement naturel et bâti	341
2. L'édifice néronien : interprétations et hypothèses	346
2.1. À l'intérieur du soubassement	348
2.1.1. Le premier étage	348
2.1.2. Dans le couloir annulaire	349
2.1.2. Dans le couloir amutaine	354
2.1.3. La circulation dans le soubassement	354
2.2. Restes conservés de l'élévation	354
	354
2.2.1. Les sols	
2.2.2. Le pivot central	355
2.2.3. Les galets	355
2.2.4. Le sillon	357
2.2.5. Le plancher mobile	357
2.3. Restitution de l'architecture : premières hypothèses	357
2.3.1. Le plan du soubassement	357
2.3.3. L'élévation	363
2.3.2. Un corps du palais relié à la cenatio rotunda	365
3. Quand fut construite la <i>cenatio rotunda</i> ?	366
Troisième partie	
LA <i>CENATIO ROTUNDA</i> DANS SON CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, CULTUREL ET IDÉOLOGIQUE	
VIII. Palatino. Nota sull'approvvigionamento idrico del Palazzo imperiale da Augusto a Nerone (M.A. Tomei)	373
1.0.1	2.7.2
1. Quadro generale	373 385
IX. Le costruzioni neroniane sul Palatino (M.A. Tomei)	391
X. Vice mundi. L'astronomie au service du pouvoir (P. Gros)	405
XI. La praecipua cenationum rotunda (F. Coarelli)	419
XII. Lo spazio conquistato. Interni e paesaggio: il ruolo dell'architettura neroniana (C. Cecamore)	433

TABLE DES MATIÉRES	499
Bibliographie	447
Liste des illustrations et des tableaux	473
Liste autori	491
Table des matières	493

Achevé d'imprimer en octobre 2021 sur les presses de The Factory via Tiburtina, 912 00156 Roma